

RD-CONGO



300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2404 - JEUDI 10 SEPTEMBRE 2015

SANTÉ

Le salaire des médecins revu à la hausse

Des négociations ont été entreprises entre le gouvernement et le Syndicat national des médecins (Synamed) pour répondre aux revendications des médecins. C'est dans ce sens que les deux parties ont procédé, le 8 septembre, à la signature du protocole d'accord portant sur la majoration du salaire des médecins qui passe, pour les internes, de 504.475 FC à 654.475 FC et pour le généraliste de 919.950 FC à 1.069.950 FC. Ce barème entrera en application dès le mois d'octobre 2015.

Ces pourparlers suspendus depuis le 21 septembre 2013 vont se poursuivre pour régler les autres questions telles que reprises dans le cahier des charges déposé auprès du gouvernement. L'amélioration des conditions socioprofessionnelles des médecins est l'objectif principal poursuivi par les deux parties avec au centre de la facilitation le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi.

Page 10

11^{ES} JEUX AFRICAINS

Participation et espoirs de médailles pour la RDC



Avec deux cents athlètes pour quinze disciplines sportives, la RDC constitue une forte délégation aux onzièmes Jeux africains de Brazzaville. La ville verte reçoit ces olympiades africaines après la première édition organisée en 1965. Et déjà les premiers résultats, négatifs, tombent avec l'élimination des athlètes RD-congolais du badminton, de l'escrime et de l'athlétisme. Ils n'ont pas pu se qualifier au deuxième tour de leurs disciplines respectives. À côté de cette mauvaise passe, l'on note la qualification des cinq boxeurs de la RDC qui accèdent au deuxième tour, parmi lesquels Numbi qui a battu le Soudanais Sabri Mohamed et Mulaja qui a éliminé le Gabonais Christ Michaela. La RDC, d'après des analystes, dispose des moyens pour remporter les médailles dans deux disciplines, notamment le handball et le taekwondo où ses athlètes sont bien cotés au niveau africain dans ces deux disciplines sportives.

Page 10

ÉLECTION DES NOUVEAUX GOUVERNEURS

L'arrêt de la Haute Cour fait jaser



Des haut magistrats de la Cour constitutionnelle

Dans son arrêt rendu public le 8 septembre, la Haute Cour demande à l'exécutif national de prendre des « dispositions transitoires exceptionnelles » pour éviter le désordre dans la gestion des nouvelles provinces démembrées. La Cour a enjoint également le gouvernement « d'accélérer l'installation des bureaux définitifs des assemblées provinciales des nouvelles provinces et de doter la Céni des moyens nécessaires pour l'organisation

impérative de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs desdites provinces avant toute élection des députés provinciaux sur toute l'étendue de la République ». Pendant que la majorité se félicite de la décision de la Cour constitutionnelle la jugeant « équilibrée », l'opposition, elle, estime qu'elle ouvre la voie à un glissement qui aboutirait au report des élections.

Page 7

EXPORTATION DU CUIVRE

La Suisse se rétracte après la Chine dans l'ex-Katanga

L'annonce de la suspension de la production cuprifère d'une mine katangaise par le groupe Glencore fait craindre une baisse des rentrées fiscales et une suppression massive des emplois dans le premier secteur porteur de la croissance économique de la RDC. De source bien informée, la suspension de la production du géant suisse en RDC concerne environ le quart de la production de cuivre de la RDC et de la Zambie, les deux principaux pays africains exportateurs de cuivre en Afrique.

Si la faible demande chinoise a conduit, en son temps, à une réestimation de la projection de croissance en RDC pour l'année 2015, la décision de Glencore de suspendre l'essentiel de sa production durant une durée de dix-huit mois fait craindre désormais la suspension massive des emplois dans un secteur qui garde encore frais en mémoire le choc suscité par la crise économique.

Page 10



ÉDITORIAL

Réveil ?

L'afflux continu des migrants vers les côtes européennes et les drames humains qui l'accompagnent réveillent enfin, semble-t-il, des nations qui, jusqu'à présent, ne percevaient les réalités du monde moderne qu'à travers le prisme déformant de leur prospérité. En obligeant les dirigeants du Vieux continent à prendre les mesures qu'ils auraient dû prendre depuis longtemps afin d'organiser l'accueil des centaines de milliers de familles contraintes à l'exil pour survivre ces tragédies en série ont incontestablement un effet positif.

La question qui se pose maintenant est donc la suivante : l'Europe va-t-elle cesser de s'ingérer comme elle le fait depuis un siècle dans les affaires de l'Afrique, du Proche et du Moyen-Orient sans jamais mesurer les conséquences de ses actes ?

En soumettant à leur bon vouloir ces régions du monde pour en exploiter les richesses naturelles sans vraiment se soucier de les aider à se développer et, plus près de nous, en laissant les États-Unis abattre Saddam Hussein en Irak, puis en aidant les factions libyennes à éliminer Muhammad Kadhafi, puis en tentant de contraindre Bachar al Assad de quitter le pouvoir en Syrie, les Européens ont créé les conditions de l'afflux désordonné des migrants sur leur sol. Agissant, comme au temps de la colonisation, au nom d'une conception de la gouvernance publique qu'ils jugent, à tort bien sûr, supérieure à toutes les autres, mais qui, au fond, ne défend que leurs intérêts les plus égoïstes, ils ont créé les conditions du chaos qui règne désormais en Afrique du nord et au Levant.

Les événements que nous vivons se chargeant d'ouvrir les yeux de ses gouvernants, voyons si l'Europe va se préoccuper, maintenant, de réparer ses erreurs passées. Voyons si, au lieu de s'ériger en donneuse de leçons et de s'efforcer par tous les moyens d'imposer sa conception de la démocratie, elle va apporter aux peuples émergents l'aide multiforme qui leur est nécessaire. Voyons si ses médias vont cesser de porter sur nous des jugements à l'emporte-pièce qui traduisent leur profonde méconnaissance des réalités africaines.

Alors, en effet, les milliers de migrants qui gisent au fond de la Mer Méditerranée ne seront pas morts pour rien.

Les Dépêches de Brazzaville

UPADS

Gaspard Kaya Magane suspendu à titre conservatoire

La sanction est tombée, le 8 septembre à Brazzaville, sur décision du secrétariat national de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads). Il lui a été principalement reproché d'avoir engagé le parti, lors de la rencontre citoyenne organisée à Mouyondzi dans le département de la Bouéza, sans en avoir reçu mandat.

Le secrétaire national chargé du suivi du fonctionnement des institutions publiques et sénateur de l'Upads, Gaspard Kaya dit Magane, a été suspendu du parti avec déchéance des fonctions, à titre conservatoire pour motifs graves. L'acte portant suspension de ce cadre du parti fait état de :

le sort de l'un de ses membres au regard des propos tenus par ce dernier. Selon cette instance, Gaspard Kaya dit Magane a trahi délibérément la position du parti sur la question constitutionnelle, pour des fins innovées. « L'Upads est un parti dont l'identité et l'idéologie

nous sommes impitoyables dans la sanction à prendre. Nous l'avons été hier, nous le sommes aujourd'hui, nous le serons encore demain pour tous ceux qui, malheureusement viendraient travestir la position officielle du parti », a martelé le premier secrétaire de l'Upads, Pascal Tsaty Mabiala le 9 septembre à Brazzaville, avant de rendre public l'acte portant suspension de Gaspard Kaya dit Magane.

Pour rappel, Ange Edouard Pongui, Clément Mouamba, et

Joseph Kignoumbi Kia Mboungou avaient aussi été sanctionnés pour les mêmes motifs. A cet effet, le conseil national statuera, en décembre prochain, sur le cas de chacun.

« Nous, avant de sanctionner il faut débattre et, la sanction ne résulte que du débat. À titre conservatoire nous avons pris ces mesures qui seront levées ou confirmées par notre conseil national. A l'Upads, il n'y a pas de grand, il n'y a pas de petit, tous les militants sont au même niveau. Celui qui fait la faute, on le sanctionne », a conclu Pascal Tsaty Mabiala.

Josiane Mambou Loukoula



Pascal Tsaty Mabiala (au centre)

travail fractionnel, fait d'engager le parti sans en avoir reçu mandat, trahison, action subversive tendant à nuire à la stabilité et à la cohésion au sein du parti, travestissement de la position constante du parti sur le débat constitutionnel en cours.

C'est donc après analyse, que le secrétariat national a tranché sur

se situent dans la sociale-démocratie, donc un parti du débat contradictoire. Mais nous ne tolérons pas l'indiscipline parce que c'est la porte ouverte au désordre. Lorsque hélas ! Nous constatons que certains d'entre nous s'écartent de cette règle de discipline,

du débat. À titre conservatoire nous avons pris ces mesures qui seront levées ou confirmées par notre conseil national. A l'Upads, il n'y a pas de grand, il n'y a pas de petit, tous les militants sont au même niveau. Celui qui fait la faute, on le sanctionne », a conclu Pascal Tsaty Mabiala.

GOUVERNANCE ÉLECTORALE

La majorité présidentielle statue sur les quotas

Réunis en assemblée générale le 08 septembre à Brazzaville, sous l'autorité de Pierre Ngolo, les différents partis et associations de la majorité présidentielle ont examiné la question des quotas que les uns et les autres vont affecter dans les commissions administratives chargées de réviser les listes électorales. La même préoccupation concerne aussi la Commission d'organisation des élections (Conel).

Outre cette question des quotas, la ma-

rité présidentielle a passé en revue quelques questions internes à son fonctionnement et à sa contribution dans la vie politique du pays.

La majorité a salué la nomination de Dominique Basseyla, président de l'Union pour la restauration du Congo (URC), au poste de commissaire général de la commission ad hoc chargée du suivi des conclusions du dialogue national tenu en juillet dernier à Sibiti dans la Lékoumou.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiq Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION

Anatole Collinet Makosso : « Celui qui n'étudie pas mourra de pauvreté »

L'humanité a célébré le 8 septembre la Journée internationale de l'alphabétisation sur le thème « Alphabétisation et sociétés durables. » Dans le message du gouvernement, à l'occasion de cette 49^e Journée, couplée avec le lancement de la Semaine nationale de l'alphabétisation (SNA), le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire a exhorté les apprenants à fréquenter les centres de rescolarisation.



Le ministre Anatole Collinet Makosso

D'après le recensement général de la population et de l'habitat de 2007, sur le taux d'alphabétisation de 81,9% en-

registré au Congo, le pourcentage d'analphabétisme est estimé entre 17 et 18% dont 23% des femmes. « Or, il est re-

connu que la sous-alphabétisation limite le potentiel de chaque société et constitue un frein aux efforts déployés pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement durable », a signifié le ministre Anatole Makosso, exhortant les apprenants à fréquenter « activement les centres de rescolarisation et d'alphabétisation, car le monde d'aujourd'hui est plein d'incertitudes ; celui qui n'étudie pas mourra de pauvreté ».

Pour le ministre chargé de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, l'objectif de l'alphabétisation ne pourrait se résumer actuellement aux trois savoirs de base que sont : lire, écrire et compter. À Brazzaville, l'évènement a été commémoré au cours d'une cérémonie solennelle organisée à l'auditorium de la Grande bibliothèque

universitaire en présence des représentants du système Nations unies.

« Quel avenir de nos apprenants dans les centres d'éducation non formelle ? »

Tel est le thème de la Semaine nationale d'alphabétisation, lancée le 8 septembre. Au nombre d'activités prévues pendant cette période figure un atelier de formation des formateurs de l'éducation non formelle, notamment la rescolarisation, autrement dit l'école de la deuxième chance. L'objectif principal étant l'intégration socioéconomique des apprenants à travers un renforcement d'actions managériales des différents acteurs, par l'appropriation de la stratégie nationale d'alphabétisation.

Pour la directrice générale de l'alphabétisation, Marie-Généviève Maloumbi, le tra-

vail en atelier doit amener les participants à réfléchir sur les stratégies susceptibles de faire réussir au mieux les programmes d'alphabétisation et de rescolarisation. Il s'agit notamment de plancher sur l'implantation de la stratégie d'alphabétisation et d'éducation non formelle ; l'adoption du guide du partenariat dans le domaine d'alphabétisation ainsi que sur la concertation de la plateforme pour le développement des langues congolaises. « En effet, nos apprenants au nombre de 8 361 dont 4 202 femmes, répartis dans 266 centres d'alphabétisation et rescolarisation, ont urgemment besoin d'un encadrement adéquat des animateurs, qui doivent manier avec dextérité et maîtrise, l'outil pédagogo-andragogique », a-t-elle indiqué.

Parfait Wilfried Douniama

DÉPARTEMENT DU NIARI

L'Unesco fait don de matériel et d'équipement informatique à l'ENI de Dolisie

L'École normale des instituteurs de Dolisie a réceptionné le 8 septembre dernier du matériel et équipement informatique du projet Unesco Fonds en dépôt de Chine. Le projet est axé sur le renforcement des capacités des institutions de formation des formateurs et organisation de la formation continue des enseignants du primaire et du secondaire au Congo.

Composée entre autres de 23 ordinateurs portatifs, 23 casques et micros, une caméra numérique, un onduleur, un régulateur de tension, un routeur wifi, un vidéo projecteur, une imprimante, un disque dur de sauvegarde et une mallette réseau et maintenance, cette dotation installée dans une salle multimédia réhabilitée, permettra aux formateurs des instituteurs de l'ENI de se mettre en réseau pour échanger les expériences, préparer les enseignements et dispenser les cours à partir des projections à l'écran.

« Les étudiants pourront aussi imprimer leurs copies que l'enseignant recevra à son poste de travail sans se déplacer dans la salle », a expliqué Diabaté Bourahima, directeur général de la Société Ivoire Trading, fournisseur des équipements.

Selon le coordonnateur du programme Education à l'UNESCO Rigobert Banzouzi, « ce projet est financé par le fonds en dépôt de Chine à huit pays africains dont le Congo dans les localités de Brazzaville, Owando et Dolisie. Il vise le renforcement des capacités institutionnelles des écoles de formation des enseignants ». Son objectif, a-t-elle renchéri, est de former 30 enseignants de l'ENI de Brazzaville du 15 au 25 septembre, 25 inspecteurs du Niari, de la Bouenza, la Lekoumou, le Kouilou et Pointe-Noire du 3 au 13 novembre prochain et 25 inspecteurs des deux Cuvettes, des Plateaux et de la Sangha du 24 novembre au 4 Décembre de l'année en cours.

500 enseignants de toutes les catégories seront formés en Technologies de l'information et de la communication (NTIC) et en Techniques de l'information et de la communication électronique (TICE), a-t-il expliqué ajoutant qu'une plateforme en ligne pour la conception des ressources numériques sera mise en place à l'École normale supérieure (ENS) de l'Université Marien Ngouabi où le projet a déjà réalisé la réhabilitation de deux salles multimédias. La même réhabilitation a été aussi faite dans les écoles normales des instituteurs de Brazzaville et d'Owando. Grâce à ce projet, a-t-il ajouté, plusieurs voyages d'études ont été organisés en France, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie et en Namibie. Le préfet du département du Niari, André OVU a procédé à la remise des clés de la salle multimédia au coordonnateur national du projet CFIT, Jean Ngoma Magniongui. Le Directeur départemental de l'Enseignement technique et professionnel au Niari, André Boukoulou, a indiqué que cette offre « contribuera à l'amélioration des pratiques pédagogiques dans le Niari ».

Source : ACI

Des livres éducationnels et récréatifs pour les enfants

C'est un don des Lions Clubs Brazzaville-Lisalisi et Brazzaville-Elikia qui a pour but d'intéresser les enfants de l'orphelinat Saint-Joseph de Gaston Céleste de Moukondo à la lecture.

Les Lions Clubs Brazzaville-Lisalisi et Brazzaville-Elikia ont répondu à l'appel à la solidarité lancé par les responsables de l'orphelinat dirigé par Célestine Boudzoumou qui a du reste réceptionné le don des

sur dix ans, en faveur de la lecture qui, a-t-elle dit, « appelle chaque Lions Clubs du monde entier à se mobiliser pour organiser des projets et des activités d'œuvres sociales dans le but de souligner combien il est



Séance de lecture avec les enfants

mains de la présidente de la zone 251, Clodia Ognelet, en présence d'Elenga Ngaporo Okina et du Docteur Opa Alambou, respectivement président des Clubs Brazzaville-Elikia et Brazzaville-Lisalisi.

Dans son mot de circonstance, Clodia Ognelet, a rappelé à l'assistance, l'engagement pris par le Lions-Clubs international

important de savoir lire et de répondre aux besoins des communautés en matière d'alphabétisation ».

Pour le Docteur Opa Alambou, présidente du Club Brazzaville-Lisalisi, ce geste est une expression des lions à l'égard des centaines des millions d'enfants en âge d'être scolarisés, mais qui ne vont pas à l'école

pour apprendre à lire et à écrire. « Le Lions Club préconise non seulement d'alphabétiser les enfants, mais aussi toutes les personnes qui n'ont pas appris à lire », a-t-elle déclaré.

« L'action choisie par les Clubs Brazzaville Lisalisi et Elikia en faveur de cette journée est la lecture. C'est une démarche que tous les lions au niveau du monde

font justement pour combattre l'illettrisme », a souligné Elenga Ngaporo Okina.

Au-delà de la remise des livres, cette cérémonie a été marquée également par un spectacle en couleurs avec des chants exécutés par les enfants. Un atelier éducatif à travers une séance de lecture a ensuite été organisé au profit de ces mêmes enfants. Le 1^{er} mai 2013, rappelons-le, le Lions Clubs international avait organisé un colloque pour la promotion de la lecture et de l'alphabétisation, qui avait rassemblé les représentants de plusieurs organismes intergouvernementaux, organisations à but non lucratif en faveur du développement international, agences spécialisées et entreprises du secteur privé pour partager leurs expériences et définir des synergies.

Engagé sur dix ans, le programme d'action en faveur de la lecture vise à accroître les taux d'alphabétisation et de lecture. Le club encourage donc les parents et les enfants à lire ensemble.

Guillaume Ondzé

CÔTE D'IVOIRE

Abidjan accueille une conférence sur les nouveaux moteurs de la croissance africaine

Les 10 et 11 septembre 2015, se tient au Palais des congrès de l'Hôtel Ivoire d'Abidjan la première édition des débats du Monde Afrique, sous le haut patronage du président de la République Alassane Ouattara. Des historiens, entrepreneurs, créateurs et ministres y sont attendus pour échanger les points de vue et expériences autour de trois axes majeurs considérés comme les nouveaux relais de la croissance du continent,

Les thèmes «La jeunesse entrepreneuriale», «la ville de demain» et «la créativité africaine» seront au cœur de cette première conférence organisée par le quotidien français Le Monde en Afrique. Ouverte au public, 1000 personnes sont attendues chaque jour. Selon Serge Michel, responsable éditorial du Monde Afrique, ces débats offriront aux «participants, et notamment aux jeunes, la possibilité de rencontrer des personnalités influentes». Au nombre desquels: l'historien Achille Mbembé, l'éco-



nomiste Thomas Piketty, le premier ministre du Bénin Lionel Zinsou, le président de la BAD Akin Adesina ou encore la musicienne Rokia Troaré.

Ces rencontres d'Abidjan viennent affirmer l'ambition du journal Le Monde, l'un des quotidiens français de référence, d'être au cœur des débats d'idées sur le dynamisme de la croissance du continent africain et l'émergence de ses classes moyennes. Déjà, en janvier 2015, le média lançait à Paris l'édition africaine de son site: «Le Monde Afrique». Une plateforme exclusivement numérique qui couvre depuis son lancement, l'actualité africaine mêlant reportage, analyse et débats. Après Abidjan, Le Monde Afrique envisage d'organiser d'autres cycles de conférences dédiés à la jeunesse africaine. Celles-ci se tiendront, en alternance, en France et dans plusieurs capitales africaines.

Meryll Mezath

COOPÉRATION

Le Congo et les Etats-Unis projettent une coopération dans le domaine des travaux publics

D'après l'ambassadeur des États-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan, reçue en audience le 9 septembre, par le ministre de l'Équipement et des travaux publics, Emile Ouosso, cette coopération vise en premier lieu la construction des routes. Expliquant le motif de cet entretien, l'ambassadeur des États-Unis au Congo a déclaré: «C'était une visite de courtoisie et de prise de contacts que j'ai effectuée auprès du ministre de l'Équipement et des travaux publics, aux fins de mieux comprendre ce qui se fait dans ce ministère, et

discuter de ce que nous pourrions faire ensemble».

Au cours de leurs échanges, les deux personnalités ont évoqué en priorité, la nécessité de nouer dans les jours à venir, une coopération bilatérale dans le domaine des travaux publics, en ce qui concerne la construction des routes. Pour atteindre cet objectif, la diplomate américaine fera de son mieux pour que les sociétés privées américaines viennent investir massivement au Congo, étant bien consciente que le Congo doit fournir encore

des efforts dans ce domaine. «Le secteur essentiel ciblé c'est celui des routes. J'ai été présente à plusieurs inaugurations des routes, je sais qu'il y a encore beaucoup de routes à construire au Congo. Aux États-Unis, c'est le secteur privé qui cherche ses opportunités. Ce n'est pas le gouvernement qui oblige ces sociétés à travailler. Si celles-ci trouvent que l'environnement d'affaires est propice, et qu'il y a la paix et la bonne croissance, ces sociétés viendront massivement», a conclu Stéphanie Sullivan.

Firmin Oyé

SANTÉ

L'Afrique en manque cruel de neurochirurgiens

Le congrès mondial des neurochirurgiens s'est ouvert mardi à Rome, avec le constat des fortes disparités entre continents. L'Afrique est en net retard.

Jusqu'à ce samedi, la capitale italienne accueille quelque 500 neurochirurgiens provenant des cinq continents, pour échanger et discuter des possibilités de développement des techniques de leur domaine. Et sauver des vies! Ils vont faire le point sur les dernières recherches, les techniques les plus innovatrices, en chirurgie endovasculaire pour le trai-

tement des pathologies qui affectent le plus fréquemment veines et vaisseaux du corps humain.

Mais un constat, grave, est apparu aux yeux des spécialistes: l'Afrique est le maillon faible pour ce qui est du nombre de neurochirurgiens. Le continent ne compterait en effet qu'un spécialiste de ce secteur pour chaque 6 millions d'habitants. À titre de comparaison – mais il n'y a vraiment pas match! – l'Europe en compte 200... pour chaque mille habitants! La situation préoccupe les Africains eux-mêmes qui consti-

tuent d'ailleurs le plus grand nombre de représentants au congrès en cours.

Pendant ces cinq jours d'échanges, les neurochirurgiens vont «parler» stent (pour l'évaluation et le traitement de l'hypertension intracrânienne), malformations vasculaires, aneurismes, fistules des artères etc... Les dernières études publiées seront également commentées. En dehors de l'Afrique, on signale que les délégués les plus nombreux sont venus du Proche-Orient, du Japon et de Chine.

Lucien Mpama

ALIMENTATION ET SANTE

QUE SONT EXACTEMENT LES GAMMES D'ALIMENTS ?

Les gammes d'aliments sont peu connues dans les pays en voie de développement mais pourtant très familières des consommateurs occidentaux.

Il est de notoriété publique que de par le monde, les techniques de conservation des aliments ont été améliorées au cours des années. De nos jours, les industries alimentaires utilisent de nouveaux procédés pour assurer à certains aliments une meilleure présentation et surtout une conservation plus longue dans le but précis de faciliter considérablement le travail des consommateurs.

On appelle gamme un mode de présentation ou de conservation. En effet, un même aliment (légume, poisson ou viande) peut être présenté dans plusieurs gammes si différents modes de conservation existent. Ainsi, on dénombre cinq gammes correspondant aux différents modes de conservation des aliments. La première gamme est réservée aux produits frais, pour lesquels on n'a pas utilisé de traitement de conservation ni d'emballage particulier.

La deuxième gamme concerne les aliments appertisés ou stérilisés, c'est-à-dire conservés par la chaleur selon la méthode UHT (Ultra haute température). La troisième gamme quant à elle réunit les produits congelés et les produits surgelés. Les aliments de la quatrième gamme sont des fruits ou des légumes frais comme les salades vertes, les carottes râpées ou encore le chou rouge. Ils sont coupés et placés dans un emballage étanche. Les aliments de la cinquième gamme sont essentiellement composés de plats cuisinés de viandes ou de légumes conditionnés sous vide et dont on distingue deux groupes: le premier concerne des aliments ayant subi un traitement thermique (au-delà de 100°C) afin de détruire totalement les micro-organismes, et le second fait état des produits pasteurisés ayant donc subi un chauffage entre 65 et 85°C leur assurant juste une conservation limitée une fois gardés au réfrigérateur. Les avantages apportés par les gammes de produits alimentaires sont nombreux. Dans un premier temps, le consommateur est dispensé de l'épluchage, du découpage ou du lavage car ces tâches sont déjà effectuées au niveau de l'usine; les aliments sont pratiquement prêts à l'emploi. Par ailleurs, les aliments sont plus hygiéniques puisque débarrassés de la plupart des microbes originellement présents dans l'aliment. La gamme stérilisée peut se conserver à température ambiante.

Les quelques inconvénients résident dans le fait que les produits, surtout ceux de la quatrième gamme, doivent être transportés, stockés et mis en vente dans les conditions de réfrigération appropriée, et il est nécessaire de respecter la date limite de consommation.

Par Ange KOUNKOU

Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

REMERCIEMENTS



Les enfants, La veuve et la famille Etongo remercient en toute sincérité tous les amis et connaissances qui ont partagé de près ou de loin, la douleur occasionnée par le décès du Vénérable Sénateur Alphonse Mexill Etongo survenu le 25 juillet 2015 au CHU de Brazzaville. Que le Seigneur tout puissant vous comble de ses bénédictions.

MIGRANTS

Faut-il les trier selon les religions ?

L'opinion européenne semble divisée devant le risque d'infiltration terroriste parmi les 300.000 migrants arrivés en quelques jours de Syrie.

L'Allemagne a pris toutes les capitales européennes de court. En ouvrant ses portes aux migrants syriens – elle les désigne par le mot plus respectueux de réfugiés – la chancelière allemande Angela Merkel a coupé des ailes à une xénophobie qui commençait à donner de la voix. A quelques encablures de la Libye, ancienne colonie et aujourd'hui terrain de jeu du mouvement Etat islamique, l'Italie par exemple a maintenu une ligne où a prévalu le mot d'accueil mais où la vigilance de tous les instants était également au centre de tous les dispositifs. En juillet dernier le mouvement terroriste avait d'ailleurs revendiqué l'attentat dévastateur du consulat italien au Caire. Aujourd'hui, alors que la menace djihadiste sur l'Italie n'a jamais baissé d'intensité, on affirme que l'Etat islamique vient de renforcer ses rangs d'une quarantaine de nouveaux combattants « provenant d'Afrique », sans doute, à la faveur de la vague, sans précédent de migrants qui chamboulent les traités et les frontières en Europe. La mort du petit syrien Aylan, trois ans, sur une plage de Turquie a donné le coup fatal aux hésitations et aux velléités de se boucher yeux

et oreilles devant le drame en cours. Résignée plus que convaincue, l'Europe prône donc l'ouverture et l'accueil, sous conditions, des migrants fuyant la guerre surtout en Syrie. Mais qui sont ces hommes et ces femmes qui sont parvenus à enfoncer les barricades hongroises faites de barbelés ; affronter les mers agitées et parcourir à pieds les trajets dans des endroits hostiles tels les autoroutes ? Il s'agit assurément de victimes des bombardements, enlèvements et décapitations de l'Etat islamique. Il s'agit aussi de chrétiens irakiens chassés de la région de Ninive où ils vivaient depuis des millénaires. Faut-il privilégier ceux-ci plutôt que ceux-là ? La question n'est plus de l'ordre des tabous.

« L'Allemagne a choisi les 'meilleurs immigrés' et nous a regardés batailler seuls contre les migrations africaines », soutient par exemple le député de droite italien Fabio Rampelli. Devant « le risque de disparition » des chrétiens d'Irak et de Syrie qu'a dénoncé le ministre des Affaires Paolo Gentiloni, l'évêque syrien d'Alep, Antoine Audo, souligne comprendre que l'opinion ait « peur de l'islam ». Il appelle les chrétiens à ne pas quitter leurs terres ni à s'installer

dans cet occident « qui détruit notre pays » avec le commerce de ses armes.

Rester et résister ? Belles paroles, mais la réalité est dure. Beaucoup de chrétiens fuient leur pays. A Roanne et à Belfort, en France, les maires ont indiqué leur volonté d'accueillir des réfugiés syriens, « à condition qu'ils soient chrétiens ». Une mesure aussitôt condamnée par l'exécutif français. En Hongrie, un évêque, Mgr Kiss-Rigo, estime de son côté que le pape qui appelle à accueillir des réfugiés dans les paroisses catholiques se trompe. Il ne faut pas accueillir n'importe quel syrien mais seulement les chrétiens, « parce que les musulmans, eux, ont de l'argent ».

En Italie, deux voix issues de l'immigration condamnent la discrimination naissante sur des bases religieuses. Izzidine Elzir, président de l'Union des communautés et organisations islamiques d'Italie (UCOII), estime que « cette gravissime discrimination est contraire à toutes les constitutions européennes ». Et le député de gauche d'origine marocaine Khalid Chaouki ne dit pas autre chose : « La sélection des réfugiés sur des bases raciales ou religieuses est inacceptable, intolérable. Ce serait de la pure myopie, parce qu'on ne répond pas à un drame humain par de la discrimination ».

Lucien Mpama

L'Union Européenne prête à débloquent 1,5 milliard d'euros

La Commission européenne (CE) a annoncé la mise en place d'un fonds spécial pour l'Afrique, en vue de s'attaquer aux causes de la crise des réfugiés

Les régions d'origine des migrants africains, le Sahel, la région du lac Tchad, la Corne de l'Afrique et le nord du continent devraient bénéficier d'un fonds de plus

de 1,5 milliard d'euros, pour traiter un des aspects du développement de la crise de l'immigration et ainsi faciliter le retour et la réintégration des migrants, et d'éviter de nouveaux départs. « Le premier objectif de notre stratégie pour le développement dans le cadre de la crise de l'immigration est la réintégration ou l'intégra-

tion des gens dans leur pays d'origine », a déclaré le commissaire européen de la coopération internationale et du développement, Neven Mimica, qui pense que cela améliorerait le climat économique, la formation et l'éducation dans les pays d'origine et de transit, mais aussi leur capacité de gestion de la migration.

Noël Ndong

RCA/ ÉLECTIONS

Le recensement des Centrafricains se déroule normalement à Brazzaville

Ouvert du 8 au 15 septembre, l'enrôlement sur la liste électorale vise l'ensemble de la communauté centrafricaine y compris les réfugiés et demandeurs d'asile.



Des Centrafricains faisant la queue devant le bureau de recensement -

Conformément à la loi électorale du pays, l'opération de recensement électoral concerne tous les citoyens centrafricains âgés de 18 ans révolus. A Brazzaville, environ 3000 Centrafricains sont attendus dans l'unique centre de recensement érigé dans l'enceinte de l'ambassade. « Jusqu'alors l'opération se passe bien avec tous les compatriotes. La personne arrive, elle nous présente sa carte nationale d'identité, sa carte de réfugié ou demandeur d'asile, son passeport, son livret de pension ou militaire... », a confié le président de l'Autorité nationale de élections (ANE- Brazzaville), Etienne Grebali. Pour la crédibilité du processus, en effet, des représentants des partis politiques en course sont autorisés à assister les agents électoraux dans leur travail. Les observateurs indépendants qui devaient eux-aussi superviser le processus, ne se sont pas encore manifestés.

Les quelques Centrafricains rencontrés sur place, regrettent le manque d'information et de sensibilisation. « Nos frères qui sont restés chez eux ne sont pas du tout au courant de ce recensement. Si l'information était diffusée et publiée, l'enceinte de l'ambassade devrait être remplie », a fait observer l'étudiant Bokas Dimmy Tony. Mais pour Anaïs Kogonet, âgée d'environ 25 ans, l'avenir de la RCA dépend de la réussite de ce processus électoral. « On doit élire un bon président qui peut s'occuper de notre pays. On a beaucoup souffert. J'appelle mes compatriotes à venir massivement se faire inscrire », a-t-elle lancé.

Par ailleurs, du côté des autorités consulaires, des efforts sont annoncés pour tenter de rattraper le retard. Le premier conseiller près de l'ambassade de la République Centrafricaine au Congo, Dang-Assabe Ali a annoncé la signature d'un accord tripartite impliquant l'Etat congolais, le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Etat centrafricain, en vue de faciliter la participation des réfugiés au processus en cours. « Cet accord s'occupe exclusivement des réfugiés et demandeurs d'asile. La question des réfugiés est très particulière et concerne les Nations unies, c'est pourquoi un accord est nécessaire ».

En rapport aux difficultés énumérées par les personnes interrogées, le diplomate centrafricain a fait savoir que des réunions ont été tenues avec les différentes entités impliquées dans le processus électoral, à savoir les délégués des partis politiques, la communauté centrafricaine et les membres de l'ANE. « Au cours de ces rencontres, nous avons évoqué les enjeux des élections à venir, le mode opératoire du recensement, ainsi que des conditions qui y sont subordonnées. Un appel à la sensibilisation et mobilisation a même été lancé. », a conclu Dang-Assabe Ali.

Le calendrier électoral en RCA prévoit la tenue d'un referendum constitutionnel, le 4 octobre prochain, et le premier tour de la présidentielle et des législatives est fixé au 18 octobre 2015.

Fiacre



DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Construire et développer son leadership	3 jours	5 au 7 octobre 2015
Analyse financière : perfectionnement	3 jours	7 au 9 octobre 2015
Comment élaborer un référentiel emplois-compétences ?	3 jours	14 au 16 octobre 2015
Réussir sa segmentation des marchés et des clients	3 jours	21 au 23 octobre 2015
L'analyse et la prévention des risques professionnels au travail	5 jours	26 octobre au 30 octobre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

AFRIQUE/ RUSSIE

Les perspectives de retour en Afrique à renforcer

Enseignant des questions internationales et de civilisation d'Europe orientale et d'Asie centrale à science-po Paris, Robert Jouanny présente dans Afrique des Idées, un Think tank indépendant, l'état des lieux de la réactivation des liens de la Russie avec l'Afrique subsaharienne

Intitulé « le retour russe en Afrique subsaharienne : enjeux, vecteurs et perspectives », l'auteur retrace les nouvelles relations du continent africain avec la Russie depuis les années 2000, au plan politique, économique, et diplomatique et expose ses recommandations.

Au plan politique, Robert Jouanny pense que ce regain d'intérêt est un moyen, pour la Russie, de regagner son statut de puissance mondiale tout en se positionnant sur des marchés qui revêtent un intérêt stratégique pour son propre modèle de développement : « Moscou souhaitant afficher sa capacité à projeter de l'influence dans l'étranger lointain », bien au-delà de son seul « étranger proche ».

Au plan économique, l'Afrique s'avère être un terrain d'opportunités majeures pour les entreprises russes qui cherchent à étendre leurs positions sélectives, dans les secteurs des matières premières et de la défense, où elles disposent d'avantages comparatifs, et à tirer profit de la croissance avec certains pays du Golfe de Guinée et d'Afrique australe, notamment l'Afrique du Sud et le Nigéria, deux pays dont Moscou soutient les candida-

tures au statut de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. L'Afrique concentre 9,7 % des réserves mondiales prouvées de pétrole et 7,8 % des réserves en gaz.

D'autre part, l'Afrique comptera près de 4,2 milliards d'habitants en 2100. Elle pourrait devenir un théâtre de rivalités géopolitiques, la présence de Moscou est essentielle. Pour l'auteur, ce retour de la Russie en Afrique subsaharienne semble davantage être une nécessité, économique et politique, qu'un projet à dimension culturelle ou idéologique, permettant d'y tirer « le meilleur de son partenariat avec la région pour se positionner dans le processus concurrentiel de mondialisation ».

La nouvelle diplomatie russe offre à l'Afrique subsaharienne « un contrat de coopération pragmatique, « sans affect ni ingérence », tout en capitalisant les liens hérités du passé avec les élites de la région, mais qui ne semble pas encore avoir permis à Moscou de retrouver l'acquis soviétique, ni de rivaliser avec ses concurrents directs, la Chine et le Brésil.

Robert Jouanny juge le réinvestissement Russe « modeste, tant par ses moyens que par les effets qu'il produit », le pays «

peinant à démontrer sa capacité d'entraînement politique tandis que le volume des échanges réalisés reste dix fois inférieur à celui réalisé par la Chine dans la région ».

Contrairement aux pays européens, la Russie n'a jamais été une puissance coloniale en Afrique. Dans la confrontation entre le bloc ouest et le bloc est, la première vague de décolonisation fournira à Moscou l'opportunité de prendre pied en Afrique subsaharienne et y étendre la lutte contre « l'impérialisme » et d'obtenir des soutiens à l'Assemblée générale des Nations unies.

En dépit d'un certain activisme récent, la Russie reste malgré tout un partenaire secondaire pour l'Afrique subsaharienne, relève Robert Jouanny, les sociétés civiles se connaissant mal, l'investissement politique demeurant lointain et le potentiel des échanges économiques restant « bridé par les caractéristiques des économies russes (prédominance des secteurs énergétiques et du complexe militaro-industriel à l'export) et africaines, comme par le manque de connaissance réciproque ».

« La Russie et l'Afrique subsaharienne gagneraient donc à développer les liens entre leurs populations civiles et à battre en brèche les stéréotypes et les préjugés qui restent vivaces », conclut l'auteur.

Noël Ndong

DROITS HUMAINS

Le Congo va accueillir un séminaire international sur l'abolition de la peine de mort

Ces retrouvailles se tiendront du 29 au 30 octobre à Brazzaville. L'Ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, qui a été reçu le 8 septembre par le président de l'Assemblée nationale congolaise, Justin Koumba, l'a annoncé à la presse à sa sortie d'audience.

Ce séminaire, a dit le diplomate français, a pour objectif principal d'inciter les pays francophones à élaborer les projets de lois allant dans le sens de l'abolition de la peine de mort. « Il faut savoir que dans certains pays, comme le Congo, la peine de mort n'est plus appliquée. C'est une bonne chose. Mais, il faut aller au-delà pour l'inscrire dans les textes législatifs », a indiqué Jean-Pierre Vidon.

Le diplomate français a déclaré, en outre, que ce séminaire international sur l'abolition de la peine de mort venait de faire l'objet de la visite à Brazzaville d'une mission française qui était chargée d'harmoniser les vues avec les autorités du pays hôte.

« Maintenant, il s'agit de finaliser les choses. C'est ainsi que le président de l'Assemblée nationale congolaise va se rendre en France dans les tout prochains jours. Je suis venu pour recueillir ses souhaits et ses demandes afin de mieux préparer son programme pour qu'il soit dans ce domaine le plus utile possible. Pour la France, l'abolition de la peine de mort est un projet très important dans le cadre du respect des droits humains », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, Jean-Pierre Vidon a rappelé que le français Robert Badinter en a été, il y a plusieurs décennies, l'acteur incontournable dans le projet de l'abolition de la peine de mort. « C'est lui qui a réussi à faire avancer les choses en France dans ce cadre et nous souhaitons vivement aussi bien du côté français que congolais qu'il puisse nous faire l'honneur de venir à Brazzaville à l'occasion des assises d'octobre », a-t-il suggéré.

Notons que ce séminaire international sur l'abolition de la peine de mort sera organisé par le ministère français des Affaires étrangères et du développement international en partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), l'Ambassade de France au Congo, l'Assemblée nationale congolaise et l'Ong française dénommée : « Ensemble contre la peine de mort ».

Roger Ngombé



COOPÉRATION CONGO - UNION EUROPÉENNE



LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES ET ENTREPRENEURIALES

(PRCCE)

EN PARTENARIAT AVEC:

FÉDÉRATION DES MUCODEC
Matières Congolaises d'Épargne et de Crédit

A MIS EN PLACE



LE CHÈQUE SERVICE

PLUS DE
92%
DE PRISE EN CHARGE
PAR L'U.E.DIRIGEANTS DE TPE/PME/PMI,
CRÉATEURS D'ENTREPRISES
DES EXPERTS VOUS ACCOMPAGNENT

Les chèques Services sont émis à Brazzaville et Pointe Noire
Brazzaville : Agence Centrale LCB Bank et Caisse de la Fédération des MUCODEC
Pointe Noire : Agence Centrale LCB Bank et Délégation des MUCODEC

www.lechequeservice.com

info@lechequeservice.com

ÉLECTION DES GOUVERNEURS

La Cour constitutionnelle responsabilise le gouvernement

Dans son arrêt rendu public le 8 septembre, la Haute Cour demande à l'exécutif national de prendre des dispositions transitoires exceptionnelles pour éviter le désordre dans la gestion des nouvelles provinces démembrées.

Le suspense a finalement été levé au sujet de l'arrêt de la Cour constitutionnelle portant sur l'interprétation de l'article 10 de la loi de programmation déterminant les modalités d'installation de nouvelles provinces conformément à la requête initiée par la Cénî. Dans son arrêt rendu public au cours de l'audience du 8 septembre, la Haute Cour a notamment recommandé au gouvernement de « prendre sans tarder des dispositions transitoires exceptionnelles pour faire régner l'ordre public, la sécurité et assurer la régularité ainsi que la continuité des services publics dans les provinces concernées par la loi de programmation en attendant l'élection de gouverneurs et vice-gouverneurs ainsi que l'installation de gouvernements provinciaux issus des élections prévues par l'article 168 de la loi électorale ».

Cette proposition de la Cour constitutionnelle est liée aux difficultés qu'éprouve la centrale électorale d'organiser dans les délais légaux les élections des gouverneurs et des vice-gouverneurs en l'absence d'installation des bureaux définitifs des Assemblées provinciales des nouvelles provinces. Face à ce cas de force majeure, l'exécutif national est exhorté à identifier, d'ores et déjà, lesdites « mesures exceptionnelles » à prendre pour pouvoir mettre en œuvre l'arrêt de la Cour constitutionnelle. Pour l'opposition, cet arrêt de la Haute Cour balise la voie à la nomination des gouverneurs et vice-gouverneurs en violation de la Constitution.

Par ailleurs, la Cour a enjoint le gouvernement « d'accélérer l'installation des bureaux définitifs des assemblées provinciales des nouvelles provinces et de doter la Cénî des moyens nécessaires pour l'organisation impérative de l'élection de gouverneurs et vice-gouverneurs desdites provinces avant toute élection de députés provinciaux et sur toute l'étendue de la République ». C'est dire que l'élection des députés des nouvelles provinces reste conditionnée par celle des gouverneurs, ce que désapprouve une certaine opposition qui redoute que cela n'influe sur l'ensemble du processus électoral sur fond de tergiversations. Nonobstant le fait que la Cénî a promis d'évaluer en toute indépendance et impartialité tout le processus électoral conduisant aux élections prévues dans son calendrier global conformément au vœu exprimé par la Haute Cour dans son arrêt, l'opposition reste plutôt dubitative. Elle considère que cet arrêt s'inscrit dans la logique de report de l'élection à la magistrature suprême pour consacrer la prolongation du mandat du chef de l'État au-delà de 2016.

Enfin, la Cour constitutionnelle a, dans son arrêt, exigé l'enrôlement des nouveaux majeurs, rejoignant ainsi le vœu exprimé par l'opposition qui tenait à intégrer des milliers de jeunes Congolais du processus électoral. Au gouvernement comme à la Cénî, on promet d'examiner les tenants et les aboutissants de l'arrêt de la Haute Cour avant de s'y prononcer en âme et conscience.

Alain Diasso

L'arrêt de la Haute Cour fait jaser

Pendant que la majorité se félicite de la décision de la Cour constitutionnelle la jugeant « équilibrée », l'opposition, elle, estime qu'elle ouvre la voie à un glissement qui aboutirait au report des élections.

L'arrêt de la Cour constitutionnelle intervenue, le 8 septembre, en réaction à une requête de la Cénî, en rapport avec les difficultés auxquelles elle fait face dans l'organisation de l'élection des gouverneurs des nouvelles provinces issues du découpage, est loin de recueillir l'unanimité au sein de la classe politique. Cet arrêt est commenté en sens divers sur fond de profondes divergences quant à sa perception. L'opposition et la majorité ont trouvé là une occasion pour relancer, à coup d'arguments, la polémique autour de la gestion du processus électoral via leurs cadres respectifs.

En tout cas dans les milieux proches du pouvoir, l'on se félicite de l'avis de la Haute Cour jugé équilibré car ayant tenu compte des blocages rencontrés notamment par la Cénî dans la mise en œuvre d'un échéancier réaliste pour l'élection des gouverneurs des nouvelles entités. Les cent vingt jours requis après le démembrement des anciennes provinces pour élire ces gouverneurs étant largement dépassés, la Haute Cour a ordonné à la Cénî de revoir l'ensemble de son calendrier électoral global et d'organiser l'élection des gouverneurs avant le prochain scrutin des provinciales prévu pour octobre 2015. Quoi de plus

normal, estime-t-on à la majorité, de chercher à repartir sur des bases saines en faisant l'effort de remettre d'abord l'ordre et la sécurité dans les nouvelles provinces avant d'envisager des mesures d'urgence susceptibles de combler le vide juridique à la tête des vingt et une nouvelles provinces. « L'arrêt rendu est bon parce qu'il tient compte des réalités du pays sur le plan du droit politique et sur le plan logistique et matériel », soutient Ramazani Shadari, membre de la majorité. Au niveau du gouvernement, on se garde de commenter cette décision de la Cour constitutionnelle la jugeant toutefois conforme au bon sens le plus élémentaire.

C'est plutôt dans le camp de l'opposition que des réactions musclées ont été recensées. Plusieurs leaders de ce bord politique ne cessent d'exprimer leur crainte par rapport au glissement du calendrier électoral auquel risquerait de donner lieu l'arrêt de la Haute Cour. Eu égard aux délais extrêmement courts et les difficultés de financement et d'organisation auxquels la Cénî fait face, l'opposition trouve laborieux et quasi impossible de tenir l'élection des gouverneurs dans les six semaines sans décaler le premier scrutin du cycle électoral prévu pour le 25 octobre prochain. La

conséquence qui pourrait en résulter serait, d'après l'opposition, le report du cycle des sept scrutins à venir. Donc, la prorogation du mandat de l'actuel président de la République tant redoutée à toutes les chances de se concrétiser, d'autant plus que la Cénî a reçu l'aval de la Cour de revoir l'ensemble du calendrier électoral jusqu'à la tenue de la présidentielle en 2016.

Concernant les « mesures transitoires exceptionnelles » que la Cour demande au gouvernement de prendre pour « assurer la régularité ainsi que la continuité des services publics dans les nouvelles provinces en attendant l'élection de gouverneurs et vice-gouverneurs », l'opposition crie au scandale. Pour elle, cette démarche est anticonstitutionnelle. Et l'opposition de s'interroger si l'arrêt de la Cour constitutionnelle ne donne pas au chef de l'État l'occasion de nommer des hauts fonctionnaires à la place des gouverneurs en attendant les élections des gouverneurs.

S'exprimant à ce sujet, l'opposant Clément Kanku est d'avis que cet arrêt met en lumière l'incapacité de la Cénî d'organiser les élections ainsi que « l'incompétence » du gouvernement à administrer les nouvelles provinces créées en toute précipitation sans une quelconque planification. À tout prendre, le débat est loin de s'estomper dans la classe politique au sujet de l'arrêt rendu par la Haute Cour.

A.D.

ASADHO

L'ONG met en garde Tshisekedi et l'UDPS contre un « naufrage politique spectaculaire »

Dans une correspondance adressée au lider maximo sur la situation politique, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) lui rappelle que toute décision à prendre dans le cadre du dialogue annoncé au pays doit tenir compte des aspirations profondes du peuple congolais.

La lettre signée le 8 septembre par le président de l'Asadho, Jean-Claude Katende, a commencé par rappeler à Étienne Tshisekedi la longue lutte menée par son parti, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), depuis la fameuse lettre des douze parlementaires pour l'instauration de la démocratie en RDC, afin de le mettre en garde sur une issue du dialogue attendu dans le pays, qui ne tiendrait pas compte des aspirations du peuple. « Un accord qui serait trouvé uniquement entre l'UDPS et la majorité présidentielle ne pourrait pas résoudre les problèmes politiques qui sont engendrés par le refus de la majorité présidentielle de préparer de bonne foi l'alternance politique de 2016 », a averti l'Asadho.

Pour cette ONG, la volonté du peuple reste le respect de la Constitution, notamment en ce qui concerne l'organisation de l'élection présidentielle et l'alternance au pouvoir en RDC. En ce moment où nous vous écrivons, appuyé l'Asadho, l'aspiration du



Le président de l'Asadho, Jean-Claude Katende/Photo Adiac

peuple congolais est qu'au mois de décembre 2016, le président de la République, Joseph Kabila, respecte les termes des articles 70 et 220 de la Constitution de la RDC, qu'il passe le pouvoir à un(e) autre congolais ou congolaise à l'issue d'une élection présidentielle libre, transparente et

démocratique organisée dans le délai constitutionnel. Selon l'Asadho, en effet, le fait que l'UDPS et la majorité présidentielle soient les grandes forces politiques du pays ne peut les amener à penser qu'elles peuvent régler toutes seules les problèmes politiques actuels. « Y croire c'est

faire une fausse route », a écrit cette association, qui a attiré, par ce passage, l'attention de l'UDPS sur le fait que ces rencontres ne devront pas leur faire ignorer qu'il y a dans ce pays d'autres forces politiques et sociales démocratiques incontournables qui devront être associées auxdites rencontres pour que l'alternance politique de 2016 se fasse sans atermoiements ni heurts.

Éviter de faire fausse route

Dans son argumentaire, l'ONG a rappelé à Étienne Tshisekedi et l'UDPS les récents déboires du député national, Zacharie Bandiengila, alias Ne Muanda Nsemi, qui a essuyé des jets de pierres à Moanda, dans le Kongo central, de la part de la population en colère, alors qu'il sensibilisait pour une autre transition de trois ans. À en croire l'Asadho, qui a pensé que Ne Muanda Nsemi a fait fausse route, cette population en colère a considéré le revirement politique du leader du Bundu dia mayala en faveur du camp présidentiel comme une trahison. Il est inacceptable, a appuyé l'Asadho, que l'un des partis politiques, l'UDPS, qui s'est battu pour l'instauration d'une démo-

cratie intégrale et pour l'alternance politique dans notre pays fasse un tel naufrage politique en ce moment particulier de l'histoire de la RDC.

C'est en brandissant cette sanction qualifiée de « naufrage politique spectaculaire » que l'Asadho a attiré l'attention d'Étienne Tshisekedi et de son mouvement politique, l'UDPS, sur les contours à donner au dialogue en préparation pour lequel cette formation politique et le camp présidentiel ont pris des contacts. « Nous apprenons que l'UDPS aurait accepté lors de ces rencontres avec la majorité présidentielle la mise en place d'un gouvernement de transition pour régler les questions techniques liées à l'organisation des élections. Vu les discours contradictoires tenus par les uns et les autres à ce sujet, il est important que vous-mêmes interveniez pour fixer le peuple sur les conclusions des rencontres entre l'UDPS et la majorité présidentielle. Le peuple a le droit de le savoir, car tout ceci aura un impact positif ou négatif sur son quotidien », a conseillé l'Asadho au président de l'UDPS.

Lucien Dianzenza

FILM « I AM CONGO » - PRODUIT PAR DANIELÉ SASSOU N'GUSSO

I AM CONGO

RENDEZ-VOUS TOUS LES VENDREDIS APRÈS LE JT À 20H30 SUR DRTV

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ

#IamCongo

IamCongo

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CERAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
-galerie CONGO-

L'art dans sa **Généralité**, de la **Tradition** à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



EMPRUNT OBLIGATAIRE

PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE "EOG 6,00% NET 2015 - 2020"



ÉMETTEUR : ÉTAT GABONAIS

Montant de l'émission | **80** Milliards FCFA

Période de souscription : du 17 au 24 septembre 2015

INVESTISSEZ DANS LA ROUTE ET DONNEZ PLUS DE VALEUR À VOTRE ÉPARGNE



Taux d'intérêt
6,00%
Net par an

Nombre d'obligations : 8 000 000 • Prix d'une obligation : 10 000 FCFA • Minimum de souscription : 50 titres
Amortissement : linéaire quatre (4) ans et un différé d'un (1) an • Maturité : cinq (5) ans

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le numéro COSUMAF-APE-01/15.

www.empruntobligatairegabon2015.com

Conseiller Financier



Arrangeur



Co-chefs de File



Cotation



Syndicat de placement : BGFI Bourse - Crédit du Congo - Financia Capital - LCB Capital - Union Gabonaise de Banque

EXPORTATION DU CUIVRE

La Suisse se rétracte après la Chine dans l'ex-Katanga

L'annonce de la suspension de la production cuprifère d'une mine katangaise par le groupe Glencore fait craindre une baisse des rentrées fiscales et une suppression massive des emplois dans le premier secteur porteur de la croissance économique de la RDC.

De source bien informée, la suspension de la production du géant suisse en RDC concerne environ le quart de la production de cuivre de la RDC et de la Zambie, les deux principaux pays africains exportateurs de cuivre en Afrique. Si la faible demande chinoise a conduit, en son temps, à une réestimation de la projection de croissance en RDC pour l'année 2015, la décision de Glencore de suspendre l'essentiel de sa production durant une durée de dix-huit mois fait craindre désormais la suspension massive des emplois dans un secteur qui garde encore frais en mémoire le choc suscité par la crise économique.

Pour le groupe, il s'agit de suspendre une production estimée dans l'ensemble à 400 000 tonnes

de cuivre dans l'ex-Katanga et à Mopani, en Zambie. Ce pays de l'Afrique de l'est a bâti son économie autour de ses mines dont le cuivre qui représente 70% de ses exportations. Aussi les experts n'excluent-ils pas des implications sérieuses de cette mesure de suspension sur les économies des deux pays miniers. Pour la RDC, aucun détail chiffré n'a été donné sur le nombre d'emplois menacés dans la province cuprifère. Mais l'on estime le nombre à des milliers de mineurs.

Par ailleurs, Glencore a confirmé des mesures pour continuer à faire face à la baisse des prix des matières premières, principalement celui du cuivre. En l'espace de 4 ans, ce métal est passé de 10 000 à un peu plus de 5 000 dollars amé-

ricains. Pour le Groupe Glencore, il est impératif de mettre en oeuvre cette décision pour réduire sa dette d'ici à 2016.

Entre-temps, le gouvernement congolais s'est réjoui d'un mois d'août marqué par une légère hausse des prix des matières premières. Au cours d'une réunion de la Troïka stratégique, il a été constaté le passage du prix de la tonne métrique du cuivre de 4 958 à 5090 dollars américains en l'espace d'un mois. Mais dans la durée, l'on est toujours loin d'une reprise après des années successives de baisse. En effet, le prix de la tonne a littéralement été divisé en deux au cours des quatre dernières années. Autre constat du gouvernement de la RDC, l'once d'or a enregistré une légère hausse et se négocie actuellement à 1128 dollars américains contre 1119 dollars une semaine auparavant. Enfin, le cobalt est arrivé à se maintenir à 30 000 dollars américains la tonne.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Le salaire des médecins revu à la hausse

Des négociations ont été entreprises entre le ministère de la Santé publique et le Syndicat national des médecins (Synamed) pour répondre aux revendications des médecins.

C'est dans ce sens que le gouvernement et le Synamed ont procédé le 8 septembre à la signature du protocole notamment entre le ministère de la Santé publique, le ministère d'État chargé du Budget et le Synamed. L'acte est posé en présence du directeur de cabinet adjoint chargé des questions administratives à la primature. On

peut retenir de ces négociations la majoration du salaire des médecins qui passe, pour les internes, de 504 475 à 654 475 FC et pour le généraliste de 919 950 à 1069950 FC. Ce barème s'applique dès octobre 2015.

Cette décision du gouvernement a été saluée par le secrétaire général du Synamed, le Dr Mankoy Badjoki. Il a souligné que ces négociations n'avaient qu'un but : améliorer la condition du médecin congolais. « Ces négociations qui ont été suspendues depuis le 21 septembre 2013 ont repris à la

suite de l'audience que le Premier ministre Augustin Matata Ponyo a accordée aux membres de sa structure », explique-t-il avant de remercier le président de la République et toutes les autorités dont le ministre de la Santé publique; le Dr Félix Kabange Numbi qui ont facilité la reprise de ces négociations. Ces pourparlers vont se poursuivre pour régler les autres questions telles que reprises dans le cahier des charges déposé auprès du gouvernement.

Aline Nzuzi

11^{es} JEUX AFRICAINS

Participation et espoirs de médailles de la RDC

Avec deux cents athlètes pour quinze disciplines sportives, la RDC constitue une forte délégation aux onzièmes Jeux africains de Brazzaville. La ville verte reçoit ces olympiades africaines après la première édition organisée en 1965.

La RDC est bien présente aux onzièmes Jeux africains débutés le 4 septembre à Brazzaville. La traversée du fleuve Congo des athlètes congolais a par moment été rocambolesque, avec certains joueurs étant privés de visa. Mais à la fin, les athlètes congolais, -qui se sont même vu refuser d'accès au village des Jeux à Kintélé à cause d'une vieille dette de la RDC de 220 mille dollars américains à l'ex-Conseil supérieur du sport en Afrique -CSSA- ont finalement pris leur quartier au village olympique. Car, apprend-on, il s'agissait en réalité d'un malentendu, et les organisateurs des Jeux se seraient excusés pour cette mésaventure. Le CSSA a été dissoute et c'est l'Union africaine qui gère maintenant les Jeux africains.

Cependant, bien avant la traversée, le ministre des Sports, Sama Lukonde Kyenge, a, au cours d'une cérémonie solennelle à Kinshasa, remis officiellement l'étendard national aux athlètes. C'était en présence des officiels du Comité olympique congolais, des dirigeants et athlètes des disciplines participantes aux Jeux. On rappelle que la RDC prend part à cette compétition sportive africaine avec quasiment deux cents athlètes de quinze disciplines sportives. Et déjà les premiers résultats, négatifs,



Logo des onzièmes Jeux africains de Brazzaville

tifs, tombent avec l'élimination des athlètes RD-congolais du badminton, de l'escrime et de l'athlétisme; ils n'ont pas pu se qualifier au deuxième tour de leurs disciplines respectives. À côté de cette mauvaise passe, l'on note la qualification des cinq boxeurs de la RDC qui accèdent au deuxième tour, parmi Nambi qui a battu le Soudanais Sabri Mohamed et Mulaja qui a éliminé le Gabonais Christ Michaela.

Pour certains analystes du sport RD-congolais, la RDC dispose des moyens de remporter les médailles dans deux disciplines, notamment le handball et le taekwondo. Les ath-

lètes nationaux sont bien cotés au niveau africain dans ces deux sports. Les taekwondoïns RD-congolais ont ramené des médailles des compéti-

tions internationales ces dernières années. Mais ici on vient d'apprendre la disqualification d'une athlète de taekwondo contrôlée positive au test anti-dopage. Il s'agit de la médaillée d'argent aux Jeux africains de Maputo en 2011, Parker Bolili, qui aurait pris un produit déclaré prohiber pour équilibrer son poids. Elle constituait un espoir certain de glaner une médaille pour la RDC. Et le handball congolais occupe actuellement le troisième rang africain. Les autres disciplines ont jusqu'à la fin des Jeux, le 19 septembre, pour avoir le bénéfice du doute.

Martin Enyimo

DECOTHEY

« J'ai agréablement découvert que les gens aiment le rire »

Connu à la faveur du rôle de gigolo qu'il campe dans la très célèbre série ivoirienne Ma Famille, Decothey a surpris les Kinois qui l'ont vu se présenter seul le 28 août pour sa première à Toseka. Sa performance en mode stand-up était dans l'esprit du Festival international d'humour de Kinshasa, c'était pour lui une joie de plaire au public. Decothey n'est pas un surnom mais fait office de prénom pour l'artiste dont le nom en entier est Gnago Guisso Gahuidi Decothey. Il s'est présenté aux Dépêches de Brazzaville comme étant à la base comédien-humoriste, puis acteur et producteur.



Gnago Guisso Gahuidi Decothey lors de sa première au Festival Toseka

Les Dépêches de Brazzaville : Kinshasa a été surprise de découvrir Decothey en stand-up, ce genre fait-il d'ordinaire partie de votre univers artistique ?

Gnago Decothey : Avant de jouer dans Ma Famille, je suis à la base comédien de scène. J'ai fait la formation de comédien et joue des pièces d'auteur qui donne lieu à l'intervention de metteurs en scène. À côté de cela, Decothey est humoriste, s'y connaît dans plusieurs registres d'humour. Il fait partie des Rigolos d'Abobo. Et toute modestie mise à part, nous sommes entre guillemets les pères de la génération actuelle d'humoristes. Il s'agit de nous, Les Rigolos d'Abobo, composés d'au moins trois à quatre personnes dont Adama Dahico, Dosso Tiekoumba qui est aussi dans Ma Famille et un autre, Oméga David. C'est à travers nous que sont nées les générations que vous voyez aujourd'hui. Vous connaissez Dekothey dans Ma Famille mais avant d'y faire mon apparition, je faisais de l'humour. Par ailleurs, non seulement je suis comédien, je suis aussi acteur et producteur. Je n'ai pas encore écrit de livre comme Adama, mais au moins j'écris des sketches.

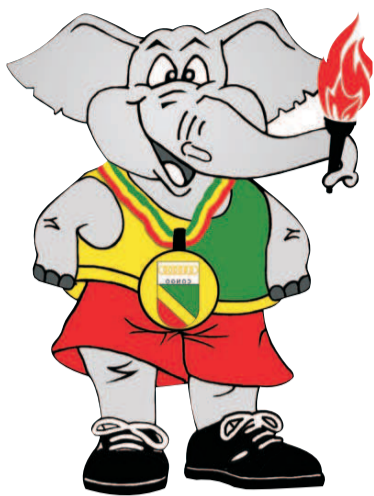
LDB : Aviez-vous des appréhensions avant de venir ? Comment avez-vous vécu l'expérience de la scène du Festival Toseka ?

GD : À travers la presse et mes frères ivoiriens, j'avais une idée de Toseka qu'il m'arrive de confondre avec le Soteka, qui est en fait le nom d'une troupe ivoirienne. Je n'ai pas été surpris. Je dirais même que la scène a la dimension du pays. La République démocratique du Congo est un pays-continent, donc, cela ne m'a pas surpris. Nous avons le Palais de la culture où nous faisons nos pleins. Mais, il faut dire que ce festival commence à gagner une grande notoriété et c'est agréable de voir autant de pays francophones réunis. Il y en a aujourd'hui douze, ce brassage avec l'humour et le théâtre est à encourager. Je crois qu'il n'y a pas de visa entre ces expressions, ce côté-là m'a vraiment plu.

LDB : Avez-vous aimé le public congolais, comment l'avez-vous trouvé ?

GD : Le Congolais est déjà public, ce n'est pas nouveau. Petits, nous avons été bercés par la musique congolaise. Quand tu captes les télévisions congolaises, tu as deux informations, deux musiques... Et surtout que les gens jouent en live, quand il n'y a pas public, il n'y a pas live. Donc, pour ce qui est de la musique, ils sont habitués. Mais côté humour, ça, je ne le savais pas. J'ai agréablement découvert que les gens aiment le rire et je crois que c'est tout ce qui peut nous rester si les blancs ont tout pris entre guillemets au Congo comme en Afrique. Au moins, si l'on garde le sourire dans notre douleur, c'est l'essentiel.

Propos recueillis par Nioni Masela



11^{èmes} JEUX AFRICAINS BRAZZAVILLE 2015



PÉTANQUE

Chabrol Bingouila offre l'argent à l'équipe congolaise

Mercredi matin, Chabrol Bingouila a remporté la médaille d'argent du tir de précision, en pétanque. Le frère aîné du footballeur Hardy a été bon durant la finale, mais il est tombé sur un immense « Fara » François Ndiaye. Double vice-champion du monde, le Sénégalais s'est imposé 33 à 32. Le Niger et le Mali complètent le podium. Battu en demi-finale du dernier championnat d'Afrique, au Tchad, par Bingouila, le sociétaire du club de Monaco était revanchard durant ces Jeux. Et il signe finalement un doublé avec le succès des Sénégalais en finale de la triplette face au Bénin (13 à 4). Le Burkina s'est adjugé la 3e place et l'Algérie la quatrième.

Camille Delourme



Chabrol Bingouila et son entraîneur posent pour la photo de famille aux côtés de Claude Azema, le président de la Fédération internationale de boules / crédits photo adiac

Boxe

Deuxième victoire par K.O pour Cédric Massala

La première journée des quarts de finales de boxe s'est déroulée le 9 septembre 2015 au gymnase de Talangaï, le sixième arrondissement. Le Congolais Cédric Massala MC a terrassé son adversaire algérien Zoheir Kedache par un K.O au troisième round. Cette victoire permet au boxeur congolais d'atteindre les demi-finales.

Sont déjà qualifiés pour les demi-finales.



Cédric Massala attaquant le boxeur algérien

Catégorie 50 kg:

Billel Mhamdi (Tunisie) / Omar Abdul Wahib (Ghana);
Sonjica Ayabanga (Afrique du sud) / Bashir Nasir (Uganda);
Yahia Hesham (Égypte) / Mothunayne Khaushelo (Lesotho);
Manuel Pedro Gomes (Angola) / Yusuff Olayinka (Nigeria);
Surafel Gefachew (Éthiopie) / Nesdy Kombo Bakana (Congo);
Khalil Litim (Algérie) / Njangiru Gigharu Benson (Kenya).

Catégorie 60 kg:

Reda Benbaziz (Algérie) / John Colin (Île Maurice);
Okongo Okoth Nielson (Kenya) / Mohlerepe Qhobosheane (Lesotho);
Bless Sarouna Fafiou (Togo) / Ahmed Medjri (Tunisie);

Mulaja Wo Mulaja (RDC) / Steven Bagwasi Steven (Botswana);
Nsango Njikam (Cameroun) / Mmusi Tswige (Botswana);
Cédric Massala (Congo) / Zoheir Kedache (Algérie);
Oyeleye Oluwafemi (Nigeria) / Okwiri Rayton Nduku (Kenya);
Jean Luc Rosalba (île Maurice) / Lawsan Rahman Musah (Ghana);

Catégorie 91kg:

Apochi Tobor Efe (Nigeria) / Laury Pembouabeka (Congo);
Ajowi Elly Ochola (Kenya) / Kevin Kecendo (Seychelles);
David Akankolim Bawah (Ghana) / Claude Kenfack (Cameroun);
Femeina Joao Baptista (Mozambique) / Djo Isso Kayembe (RDC);

Abdelhafid Benchebla (Algérie) / Bambo Botumbe (RDC);

Kenneth Katendi (Uganda) / Dawoko Ekele (Nigeria);

Ulrich Yombo (Cameroun) / Yann Oldy Kimbouala (Congo);

Abderahmane Orabi (Égypte) / Cedric Ulrich (Île Maurice);

Mohamed Grimes (Algérie) / Morlavie Camara (Guinée);

Agnes Keddy (Seychelles) / Davy Bourobon (Gabon);

Efe Ajagba (Nigeria) / Paul Schafer (Afrique du Sud);

Kassem Madin (Égypte) / Ardi Da Sylva Ndembo (Congo);

À l'issue de sa victoire, Cédric Massala MC a promis de défendre les couleurs de la nation jusqu'à arracher une médaille en or.

Bruno Okokana

Riche moisson pour le karaté congolais

Au terme des trois jours de compétition, le karatékas congolais ont confirmé tout le bien qu'on pensait d'eux en glanant sept médailles dont deux en or et cinq de bronze.

La fin de la compétition pour le karaté est intervenue le 9 septembre

par une défaite 2-3 face à l'Algérie composée d'Achache, Anis Samy, Benathmane, Benkhaled, Cherik, Hamadini et Hassan. Cette équipe ayant atteint la finale, le Congo a été repêché. Lors de cette seconde chance, les Diables rouges ont domi-



Les Congolais sur la troisième marche du podium (Photo DR)

en kumité en équipe masculine. Le groupe de Marien Akambo, Bazalé, Bikoka, Mbako, Ditoumona, Malonga Kiminou, Mayinguidi et Mez Davy ont élargi le nombre de médaille en bronze obtenu par le karaté à cinq. Et ce, après avoir battu le Cameroun. Sur les cinq combats, le bilan des cinq combats congolais se présentait ainsi: trois victoires, un nul et une défaite.

Avant de monter sur le podium, le Congo avait entamé la compéti-

tion par une défaite 2-3 face à l'Algérie composée d'Achache, Anis Samy, Benathmane, Benkhaled, Cherik, Hamadini et Hassan. Cette équipe ayant atteint la finale, le Congo a été repêché. Lors de cette seconde chance, les Diables rouges ont domi-

né le Botswana trois à zéro. Notons que l'Égypte d' Abdel Rahman, Abou Etta, Elasar, Elsamay, Hanafy et Mansour a dominé le Kumité par équipe messieurs en dominant l'Algérie. Chez les dames, l'Algérie de Benezougu, Matoub, Mokdas et Saida s'est hissée au podium devant le Sénégal de Senghor, Thiaw et Wane, le Nigeria de Afensumen, Asone Ikeh et Omotayo puis l'Égypte d'Abdelsalam, Abouismail, Attia et Lotfy.

James Golden Eloué

Basketball

Le Congo l'emporte en messieurs et perd en dames

Les Diables rouges dames ont manqué leur entrée en compétition ce 9 septembre en tombant lourdement 28 contre 98 face aux Camerounaises alors que les hommes ont sauvé l'honneur en s'imposant devant les Seychelles 69 à 43.

Le coup d'envoi de ces onzièmes Jeux africains, au Basketball, a été donné dans la matinée du 9 septembre. Algériennes et Angolaises étaient les premières à entrer en compétition. L'Angola s'est imposé 61 à 51 soit dix points d'écart. Après quoi, les Congolaises ont tenté de se mesurer aux Camerounaises sans succès. Elles ont courbé l'échine avec 70 points d'écart. Une défaite lourde. Le troisième match a opposé le Mali au Mozambique.

Victoire des Maliennes 70 à 48. Les Sénégalaises, par ailleurs, n'ont pas tremblé devant les Gabonaises en l'emportant 87 à 26.

En hommes, les Diables rouges ont pris le dessus sur les Seychelles 26 points d'écart. L'autre match, au programme, opposait l'Égypte à l'Angola en clôture de la première journée de la compétition. Le 10 septembre en dames, le Cameroun et le Mozambique vont se mesurer avant que l'Algérie n'affronte la Côte d'Ivoire. Puis viendra le tour du Nigeria-Mali, Gabon-Angola. En hommes, il n'y aura que deux matchs. Le premier opposera l'Angola au Gabon et le second les Seychelles à l'Égypte.

Rominique Nerplat Makaya

BEACH-VOLLEY

Les Congolaises remportent leur premier match

Mercredi après-midi, les Congolaises ont réussi leur entrée dans la compétition en battant les Zimbabwéennes sur le score de deux sets à un. Suite du tournoi ce jeudi à Kintélé. Les Congolaises sont logées dans le groupe A avec le Niger, le Rwanda et le Zimbabwe.



Le Congo éliminé au football chez les dames

Les Diables rouges dames ont été écartées de la compétition après avoir concédé leur deuxième défaite en autant de matches. Les Congolaises se sont inclinées, le 9 septembre, au stade de l'Unité à Kintélé sur un score éti-qué de zéro but à un contre les Ivoiriennes.

Le but ivoirien a été inscrit sur coup franc par Akaffou Leyo Joséphine Rita à la 38e minute. « Je suis content de la prestation de mes filles parce qu'en deux semaines, on ne peut pas former une équipe qui s'est battue comme aujourd'hui. Je crois que ces filles ont de l'avenir. Le football est fait ainsi. Quand vous dominez et vous ne marquez pas, il suffit seulement d'une occasion à l'adversaire pour que vous encaissiez. C'est sur une balle arrêtée que nous avons encaissé. Il faut compter sur ces filles à condition que la fédération s'occupe bien d'elles », a souligné Joseph Mpenaya.

Grâce à cette victoire, la Côte d'Ivoire rejoint le Nigeria en de-



Une séquence du match Congo-Côte d'Ivoire (Photo Adiac)

mi-finales. les deux sélections comptent chacune six points avec une différence de buts qui plaide pour les Nigériennes qui ont battu la Tanzanie 3-0. Chez les messieurs, le Nigeria a été la première équipe masculine à se qualifier pour le dernier carré. Les U-23 nigériens ont dominé le Ghana 2-0 le 9 septembre au stade de l'Unité à Kintélé. Junior Ajayi et Kingsley Sokari ont respectivement inscrit les buts nigériens à la

54e et 88e minute. Le Ghana reste en sursis après la qualification du Nigeria. Son avenir dépendra désormais du résultat du Sénégal contre le Nigeria, le 12 septembre, au stade Alphonse-Massamba Débat. En cas de victoire, de nul ou courte défaite du Sénégal devant le Nigeria, les médaillés d'or de Maputo quitteront la compétition sans avoir brillé en deux sorties.

James Golden Eloué

Les Sud-Africains terminent en tête du tournoi de badminton

L'hymne national de l'Afrique du Sud a été retenti trois fois à l'issue du tournoi de badminton qui s'est achevé, le 9 septembre, au gymnase Étienne-Mongha au lycée de la Révolution à Ouenzé en sa deuxième et dernière phase. Les badistes Sud-Africains terminent premiers avec six médailles devant l'Île Maurice et les Seychelles.

Les Sud-Africains ont imposé leur hégémonie à l'issue du tournoi de badminton en remportant six médailles dont trois en or et trois autres en argent, suivis de l'île Maurice quatre médailles et les Seychelles troisièmes.

Classement général à l'issue de cette compétition :

1^{er} Afrique du Sud avec six médailles
Doubles mixtes : Andries Malan et Jennifer, or
Double messieurs : Andries Malan et Willem Viljoen, or
Simple messieurs : Jacob Maliekal, or
En équipe, argent
Simple hommes, Prakash Vijayanath, argent
Double mixte, Willem Viljoen et Michelle Butler-Emmett, argent

2^e Île Maurice : quatre médailles
En équipe, or
Simple dames, Kate Foo Kune, or
Double dames, Kate Foo Kune et Yeldy Marie Louison, argent

Simple dame, Nicki Chan-Lam, bronze

3^e Seychelles, deux médailles
Double dames, Juliette Ah-Wan et Allisen Camille, or
Double mixte, Georgie Cupidon et Juliette Ah-Wan, bronze

4^e Nigeria : cinq médailles
Simple dames, Grace Gabriel, argent
Double dames, Grace Gabriel et Braimoh Maria, bronze
Doubles messieurs, Enejoh Abah et Victor Makanju, bronze
Double messieurs, Jinkan Ifraimu Bulus et Ola Fagbemi, bronze
Simple messieurs, Clement Krobakpo

5^e Égypte, trois médailles
Double messieurs, Ali Ahmed El Khateeb et Abdelrahman, argent
Double mixtes, Abdelhman Kashkal et Hadia Hosny, bronze
Simple dames, Hadia Hosny, bronze
6^e Uganda, une médaille
Simple messieurs, Edwin Ekiring, bronze

7^e Kenya, une médaille
Double dames, Mercy Joseph et Lavina Martins, bronze
Souignons que le Botswana, le Ghana, l'Algérie, l'Éthiopie, la RDC et le Congo sont sortis sans une seule médaille

Charlem Léa Legnoki

Le Congo passe à côté d'une médaille en haltérophilie

L'haltérophile congolais, Arnaud Bamatia, a terminé 4^e dans la catégorie de 56 kg hommes, dans un tournoi qui ne récompense que les trois premiers

La République du Congo vient de passer un peu à côté d'une médaille de bronze en haltérophilie. Même si la performance du jeune congolais à l'arraché et l'épaulé-jeté (144 points) a été loin de celle de son poursuivant immédiat, le Malgache Eric Andriantsitohaina (230 points). La médaille d'or de la même catégorie a été remportée par le Tunisien Amine Bouhijbha et l'argent par le Nigérian Rasaq Tanimowo.

Dans la catégorie de 62 kg, le Congolais Ndala Rud Ney a occupé la 6e place avec 80 kg à l'arraché et 115 kg à l'épaulé-jeté pour un total de points de 205. Ces épreuves ont été gagnées par l'Égyptien Ahmed Ahmed Mohamed, médaillé d'or (290 points). L'argent est également revenu à un autre Égyptien en la personne de Ataf Ahmed Moustafa (277), tandis que la médaille de bronze a été décernée au Malgache Alain Tojonirina Andriantsitohaina. Chez les 62kg, Dieu-leveut Mouanga n'a pu mieux faire que ses adversaires qui ont placé la barre très haute (plus de 170kg). En effet, le jeune congolais s'est arrêté à 92 kg à l'arraché et son



La Nigérienne Elizabeth Onuah recevant sa médaille d'or/crédit photo Adiac

dernier essai sur 110 kg réussi a été annulé par les arbitres.

Les dames en méforme

Chez les seniors dames 58 kg, la Congolaise Marlène Sibelya Mbaloula a déçu le public même si la jeune est encore à l'école de haut niveau. Elle a totalisé seulement 75 points soit 35 kg à l'arraché et 40 à l'épaulé-jeté, finissant à la 5e et dernière place de sa catégorie, derrière Ruby Malvina de Seychelles médaillée d'or, Onyeka Azike du Nigeria (argent) Khaled Mohamed Zeinab d'Égypte, médaillée de bronze.

Les autres résultats se présentent ainsi qu'il suit :

Senior dames 63 kg

1-Victoria Adesami du Nigeria 211 points (or);

2-Esraa Esayed Elsayed d'Égypte 208 points (argent);
Clementina Agricole de Seychelles 206 points (bronze)

53 kg:

Elizabeth Onuah du Nigeria 188 points (or);
2-Marie Hanitra Ravaivosoa de l'Île Maurice 183 (argent);
3-Gouda Basma Emad d'Égypte 182 (bronze).

48kg:

1-Mahmoud Heba Salah d'Égypte 158 points (or);
2-Monica Mary Uweh du Nigeria 151 points (argent);
3-Zohra Chihi de la Tunisie 149 points (bronze).

Parfait Wilfried Douniama

Léon Alfred Opimbat : « C'est une bonne moisson en six jours de compétition »

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, en sa qualité du président du Conseil exécutif du Coja, a fait le point de la participation des athlètes congolais, le 9 septembre. Un bilan positif, selon Léon Alfred Opimbat, en moins d'une semaine de compétition.

« (...) 11 médailles dont trois en or, une en argent et 7 en bronze. Cela montre bien que les Diables rouges donnent le meilleur d'eux-mêmes... », a indiqué Léon Alfred Opimbat qui croit que les athlètes congolais feront encore plus d'efforts dans les disciplines qui entreront en compétition dans quelques heures ou quelques jours en vue de glaner d'autres médailles.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique a, par ailleurs, constaté que l'appel à la mobilisation lancé par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a été suivi à la lettre. Pour marquer sa reconnaissance à la communauté sportive nationale, le chef de l'État a décidé que l'entrée au Complexe de la Concorde soit libre en raison de la distance que les supporters parcourent en partant de tous les coins de Brazzaville jusqu'à Kintélé. Les frais y relatifs seront donc couverts par la présidence de la République, a précisé Léon Alfred Opimbat. Dans les gymnases et stades de proximité,



Le ministre des Sports faisant le point de la participation des Congolais en six jours de compétition crédit photo Adiac

dans divers quartiers de la ville capitale, l'entrée est cependant fixée à 500 FCFA.

De façon chiffrée, sur les 51 pays attendus 49 sont déjà à Brazzaville pour un effectif de 5002 athlètes logés au village des Jeux. Les arrivées des délégations sont en progression en fonction des dates de compétition par discipline. Léon Alfred Opimbat a également expliqué que toutes les commissions fonctionnent comme il se doit même si quelques faiblesses peuvent être constatées. D'ailleurs, ces faiblesses sont en train d'être résorbées pour que la fête continue d'être belle du début jusqu'à la fin.

Rominique Nerplat Makaya

Supplément Spécial - COJA -

VOLLEYBALL

Les Diables rouges dames sortent par la petite porte

Face aux Seychelles lors de leur troisième match le 9 septembre, elles se sont inclinées comme d'habitude 0 set à 3. Une quatrième défaite consécutive synonyme de disqualification pour le second tour.

Les volleyeuses congolaises ne cessent de briller par des contre-performances même dans les matchs qui sont visiblement à leur portée. Après les trois défaites consécutives devant le Ghana (0 set à 3), l'Égypte et le Botswana par le même résultat, les Diables rouges dames ont à nouveau courbé l'échine face aux Seychelles. Sur l'aire de jeu, elles ont montré qu'elles n'ont pas le niveau qu'il faut pour cette compétition, d'autant plus que sur l'ensemble de leurs matchs, elles



Les Égyptiennes déjà qualifiées avec quatre victoires/crédit photo Adiac.

n'ont pas pu remporter un seul set. L'unique équipe de la compétition à faire une figure aussi piètre. Une grande déception pour le public qui, malgré tout, les a soutenues jusqu'à la fin de la rencontre. Il reste pour les Diables rouges dames un seul match. Celui du 11 septembre face

au Sénégal. Une victoire de leur part ne changera rien, elles sont éliminées.

Les autres résultats

En dames, les Égyptiennes continuent leur parcours sans faute. Elles ont remporté le match qui les a op-

posées au Ghana 3 sets à 0. Depuis le début de la compétition. En effet, l'Égypte n'a pas encore enregistré de défaite : 3 sets à 1 devant le Botswana, 3 sets à 0 face au Congo, le même score devant le Sénégal. Les Égyptiennes ont déjà en poche leur ticket pour le second tour avec ses quatre victoires consécutives. Par ailleurs, les Sénégalaises se sont inclinées face aux Botswanaises 2 sets à 3. La victoire du Botswana ne s'est pas dessinée facilement comme en témoigne le score. C'est au tie-break qu'elles ont pu venir à bout de l'équipe adverse après un score de parité de 2 sets partout à la fin du temps réglementaire. Deuxième victoire pour le Botswana et deuxième défaite pour le Sénégal après celle enregistrée face à l'Égypte.

En hommes, les Diables rouges déjà qualifiés en demi-finale ont sauvé l'honneur après le déboire des dames. Face au Mozambique, ils n'ont pas tremblé en l'emportant 3 sets à 0 même s'ils se sont fait peur au dernier set par les Mozambicains qui, de très peu, ont failli réduire la marque pour une éventuelle égalisation visant à décrocher le tie-break. La détermination des Diables rouges ne le leur a pas permis. Les Congolais ont coupé court en pliant le dernier set 28 à 26. Le prochain match des Diables rouges hommes est face à l'Égypte, le 11 septembre. Un match qui ne servira que pour du beurre étant donné que les deux formations sont qualifiées au second tour.

Rominique Nerplat Makaya

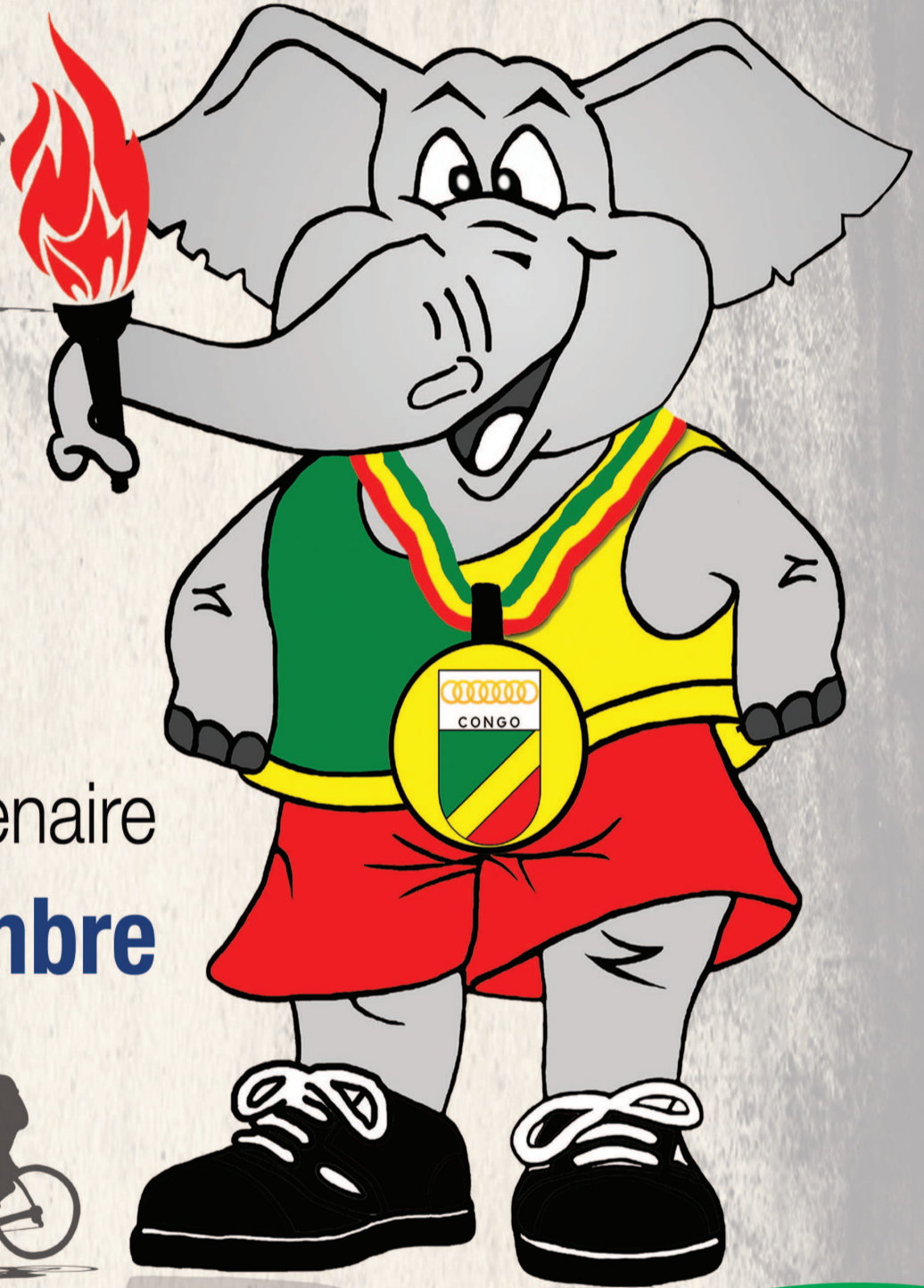
Programme officiel des JA des journées du 11 septembre 2015

DIXIEME JOURNEE (11/09/15)

DISCIPLINES	Heures	Epreuves	Disciplines	Lieu	Sexe	Pool	Etape
Basket ball				Makélékélé			
Boxe	07h-08h	Visite médicale - Pesée		Talangaï			
	14h-18h 30	51-54-60-64-75 Filles 49-52-56-60-64- 69-75-81-91-91 Hommes					Finales et cérémonies protocolaire
Boxe				Talangaï			
Cyclisme	09h 00	Contre la montre individuel		Route	M/D		
Foot-ball	Repos						
Haltérophilie							
	9H00						
	15H00						
	17H00						
Handball	12h	SEN-LBA		PS Kintélé	Messieurs	A	Préliminaires 1ère Journée
	14h	ANG-KEN		PS Kintélé	Messieurs	B	Préliminaires 1ère Journée
	16h	EGY-GAB		PS Kintélé	Messieurs	D	Préliminaires 1ère Journée
	18h	CGO-CPV		PS Kintélé	Messieurs	C	Préliminaires 1ère Journée
Natation	10h 00	Séries					
		200m Papillon		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		50m Nage Libre		Comp. Naut. Kintélé	Messieurs		
		200m Dos		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		200m 4 Nages		Comp. Naut. Kintélé	Messieurs		
		1500m Nage Libre séries lentes		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		Relais 4 fois 100m 4 Nages		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		Realis 4 fois 100m 4 Nages		Comp. Naut. Kintélé	Messieurs		
	17h 00	Finales					
		200m Papillon		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		50m Nage Libre		Comp. Naut. Kintélé	Messieurs		
		200m Dos		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		200m 4 Nages		Comp. Naut. Kintélé	Messieurs		
		1500m Nage Libre Finale directe		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		Relais 4 fois 100m 4 Nages		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		Realis 4 fois 100m 4 Nages		Comp. Naut. Kintélé	Messieurs		
Tennis		Compétition de simples et Doubles		Tennis club / FECOTEN	M/D		
Tennis de table				Révolution			
Volleyball	10H00	Gambie -Nigeria		GAMD	Messieurs	A	
	12H00	Cameroun - Nigeria		GAMD	Dames	B	
	14H00	Rwanda - Cap vert		GAMD	Messieurs	B	
	16H00	Cap vert - Kenya		GAMD	Dames	B	
	18H00	Algerie - Ghana		GAMD	Messieurs	B	
	20H00	Mozambique - Algérie		GAMD	Dames	B	
	22H00	Seychelles - Cameroun		GAMD	Messieurs	B	
Beach volley				Kintélé			
Boxe des pharaons				Hall des pompiers			
Nzango				Kintélé (Terrain de tennis)			



11^{èmes} JEUX AFRICAINS BRAZZAVILLE 2015



Les Jeux du Cinquantenaire
du **04 - 19** septembre





AVIS D'APPELS D'OFFRES

Le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique (OMS/AFRO) basé à Brazzaville au CONGO compte 47 pays dont il assure le support. La majeure partie des communications et du travail avec les pays membres, le siège de l'OMS, les autres régions de l'OMS, les différents partenaires et les gouvernements se fait à travers la messagerie électronique, les outils/applications internet et des applications internes connectées. D'où la nécessité pour le bureau régional de disposer d'un service réseau mobile fiable et efficient aussi bien pour ses communications au Congo qu'en dehors du siège du bureau régional.

Le Bureau régional de l'OMS désire sélectionner à travers ces appels d'offres: -une société spécialisée dans la fourniture des services de téléphonie mobile afin de bénéficier d'une couverture nationale/régionale au Congo et les autres pays de l'Afrique et du monde, à des prix compétitifs (référence : AFRO/045B/2015);

- une société ayant la capacité d'installer dans ses locaux sis à la cité du DJOUE, BP 6 à Brazzaville, une liaison internet secondaire permanente, fiable et à coût raisonnable. Cette société assurera en plus les services de maintenance et de support technique de qualité en rapport avec la liaison installée (référence : AFRO/046B/2015).

Les cahiers des charges y afférant (avec les détails techniques) sont disponibles jusqu'au

20 Septembre 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

L'offre concernant chaque appel d'offres devra comporter trois (3) volets :

• Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- Une copie de la Patente de l'année en cours ;
- Attestation de non faillite
- Attestation de moralité fiscale.
- L'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- Expérience professionnelle ;

- Qualifications du personnel clé (avec CVs) ;

- Références concernant les installations et configurations des liaisons Internet déjà réalisées (pour l'appel d'offres: AFRO/046B/2015) ;

- Liste des services disponibles sur le réseau de téléphonie mobile : groupe fermé d'utilisateurs (GFU), Internet 4G (ou 3G+ minimum), roaming, crédit pré-paid, post-paid, ... etc (pour l'appel d'offres référencé AFRO/045B/2015)

- Planning de mise en oeuvre.

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations mensuelles et/ou annuelles.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention « Confidentiel » + « référence de l'appel d'offres », sera déposée au plus tard vendredi 9 Octobre 2015 2015 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé

Bureau Régional pour l'Afrique

BP 6

Bureau de GMC N° 129 (1er étage)

Cité du Djoué

Brazzaville - Congo

Notes :

Les sociétés intéressées peuvent obtenir un rendez-vous pour la visite des lieux, jusqu'au 20 septembre 2015, en appelant au 068661623 (Jearine).

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Une visite des lieux peut être

Toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée à l'adresse électronique suivante : afrgoafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

OFFRE D'EMPLOI

Institution : Fondation ASPINALL

Poste 1: logisticien

Lieu : Réserve Naturelle de Lésio-Louna et Brazzaville

Durée: 1an

Profil recherché : Mécanicien/chauffeur

Niveau d'étude : minimum terminal ou plus

Fin de l'offre 12/09/2015

Interview : 14/09/2015 .

Début d'activité le 15/09/2015

Poste 2 : Consultant indépendant

Profil recherché: Juriste

Ayant une bonne expérience sur la vie associative et une bonne maîtrise de la loi 1901

Fin de l'offre 16/09/2015

Interview: du 17/09/2015 au 19/09/15

Début d'activité le 01/10/2015

Contact uniquement par email à l'adresse:

recrutement@ppgcongo.org

Tél. : 00242 22 613 21 97

NÉCROLOGIE

Magloire Nzongi, Dieudonné Niangouna et la famille informent les parents amis et connaissances que les obsèques de leur père, frère, oncle et ami, Jacques Eric Victorien Mampouya, décédé le 31 août 2015 au CHU de Brazzaville auront lieu ce jeudi 10 septembre 2015 selon le programme ci-après :

- 8h00 : levée du corps à la Morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 : recueillement au domicile familial, n°21 rue Samba Félix à Météo
- 12h00 : messe de requiem en la paroisse protestante de Météo ;
- 14h00 : départ pour le cimetière de Loukanga ;
- 16h00 : fin de cérémonie.



À LOUER

Nous mettons en location deux appartements :

* un appartement de deux (02) chambres, un (01) salon, une (01) salle à manger, une (01) cuisine, une (01) salle de bain et un (01) WC.

* et celui de trois (3) chambres, un (01) salon, une (01) salle à manger, une (01) cuisine, deux (02) salles de bain (une combiné avec les toilettes) et un (01) WC.

Au centre ville vers Faaki à Mpila.

Contact : 06 621 88 88 / 06 912 82 82

VASTES TERRAINS A VENDRE A POINTE - NOIRE

- Terrain nu de 800m² à 50 mètre du deuxième module de l'aéroport international Agostino Neto sur le goudron
- Terrain nu de 1000m² sur la route de la frontière vers Agri Congo (Ngoyo)
- Bloc de 30 parcelles à 20 km de Pointe-Noire et à 1 km de la route nationale n°1

Contact : 06 658 13 02

CINÉMA

Un programme alléchant attend les férus de l'art à Pointe-Noire

Pour cette rentrée, l'Institut français de Pointe-Noire réserve à son public un programme riche et varié qui annonce déjà les couleurs en ce mois de septembre des grandes émotions à venir pour la saison culturelle 2015-2016.

Après les vacances estivales, la projection cinématographique lance les activités de l'IFC. Goshu le violoncelliste d'Isao Takahata est le premier film projeté le 9 septembre.

La danse des mots ouvre la scène sur les tréteaux de l'IFC le 11 septembre. Au cours de cette soirée, la danseuse Cognès Mayoukou, le slameur Gilles Doua et la chanteuse Annie Kini se succéderont sur le podium pour prêter chacun dans son genre. Gilles Doua de Pointe-Noire, vainqueur du slam national en 2013 offrira aux spectateurs des textes inédits autour de la femme. Annie Kini, la chanteuse dolisienne à la voix remarquable présentera un récital avec des textes en Kuni, l'une des ethnies du département du Niari et Cognès Mayoukou, danseuse brazzavilloise présentera en solo le spectacle « Tu fais, je fais ». Trois disciplines, trois villes, trois artistes pour développer chacun dans son registre la thématique : la femme en mots/maux. Le 16 septembre se tient l'exposition collective avec quatre artistes peintres et sculpteurs ponténégrins : Eliezer Dinga, Ledy Kouboukoubou, Ange Lutera Nzaou et Rachedi Matouba. Formés à l'école de peinture de Poto-Poto, à l'école nationale des Beaux Arts Paul Kamba et dans les ateliers de grands peintres locaux tels Michel Hengo, les quatre peintres habitués aux expositions dans le pays et partout ailleurs ont été sélectionnés par l'Ifc à la suite des auditions. L'exposition durera jusqu'au 31 octobre.

Le premier album de Gaël et les Caïmans est enfin sur les bacs après plusieurs mois d'attente. Sa présentation a eu lieu le 26 septembre à l'IFC. C'est un mélange explosif d'afro-jazz/blues qu'il nomme lui-même « Nsaka Groove ». Remarquable instrumentiste, excellent chanteur, formidable danseur, Gaël et les Caïmans, c'est un régal pour les yeux avec cet artiste dont la particularité est d'inventer les instruments de musique à partir des objets de récupération.

Après trois ans de bons et loyaux services à l'IFC comme directeur délégué, Franck Patillot quitte le Congo. Fabienne Bidou, première femme à prendre la tête de cette institution la remplace. Le 11 septembre prochain, Jean Luc Delvert, Consul général de France à Pointe-Noire va la présenter officiellement au public.

Hervé Brice Mampouya

RIO 2016

Manu Dibango nommé Grand Témoin de la Francophonie

La secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, vient d'élever, ce mardi 8 septembre, le musicien Manu Dibango au rang de Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux Olympiques et paralympiques de Rio 2016.

La mission qui vient d'être confiée à ce musicien de renommée internationale lui donne le droit d'établir tous les contacts de haut niveau avec les autorités brésiliennes, le comité international olympique (CIO), le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Rio (COJOR) ainsi qu'avec les représentants des États et gouvernements membres de la Francophonie et ses opérateurs. Sans oublier le mouvement olympique francophone. Parmi les tâches qui lui sont dévolues figure également celle de s'assurer que les services linguistiques offerts aux athlètes, aux officiels, aux journalistes et au grand public seront en langue française. Ceci, dans le but d'accompagner les initiatives culturelles et événementielles, permettant de promouvoir les jeunes talents sportifs et la diversité culturelle francophones. « Sensible à son immense créativité, à sa grande qualité d'écoute et à son engagement au service du dialogue des cultures, j'ai demandé à Manu Dibango de porter la voix des francophones afin de veiller au respect de la règle 23 de la Charte Olympique en vertu de laquelle la langue française est, avec l'anglais, la langue officielle des jeux olympiques », a signifié la secrétaire générale de la Francophonie.

Selon le programme lié à cette mission, ce 9 septembre Manu Dibango accompagnera la responsable de la Francophonie au siège du CIO, notamment à Lausanne. Ce séjour de travail lui permettra de rencontrer le président de cette institution, Thomas Bach. La rencontre sera suivie aussi d'un entretien avec le président et le secrétaire général de l'Association francophone des comités olympiques nationaux (AFCNO), Alain Ekra et Denis Massegli, au siège de l'OIF à Paris.

« Le Grand Témoin de la Francophonie effectuera son premier déplacement officiel au Brésil en novembre prochain pour rencontrer Carlos Nuzman, en sa qualité de président du comité d'organisation des jeux de Rio 2016 », a précisé Michaëlle Jean avant de souligner que Manu Dibango est le 7^e grand témoin de la francophonie. Il succède au secrétaire perpétuel de l'académie française, Hélène Carrère d'Encausse (Jeux de Sotchi 2014).

Rock Ngassakys

MUSIQUE

Syssi Mananga signe « Juste un peu ... »

Ce nouveau single empreint de sensualité et de fraîcheur, est une fusion de Kizomba et de la Rumba, que Syssi Mananga appelle « Kirumba », un terme qu'elle a inventé.

Juste un peu ... intervient deux ans après la sortie du premier de l'artiste belgo-congolaise intitulé *Retour aux Sources*. Comme d'accoutumée, Syssi Mananga propose aux amoureux de la bonne musique une fusion de styles dont elle seule, a le secret : le Kirumba qui est un mélange de Kizomba

conjugue habilement l'héritage de ses racines africaines avec les influences du jazz, de la folk, de la soul voire même du reggae. Elle a fait ses premiers pas sur scène comme chanteuse de jazz dans les clubs et pianos bars de Washington D.C., aux Etats-Unis. Elle devient une artiste régulière à



et de Rumba. Dans *Juste un peu ...*, timbre langoureux et rythme cadencé s'entrelacent dans une invitation à raviver la flamme amoureuse. Cette Kirumba métissée, chantée en lingala, français et anglais, promet de faire danser les âmes romantiques tout l'été. Un clip devant accompagner *Juste un peu ...* est déjà disponible.

L'artiste belgo-congolaise s'est fait assister par DJ Elvis (VIP Muzik/Cap Vert) pour la partie instrumentale et David Taylorault (Côte d'Ivoire) à l'arrangement.

Qui est Syssi Mananga ?

Née d'un père belge et d'une mère congolaise, Syssi Mananga a grandi à cheval sur deux continents : Europe et Afrique. Sa musique reflète ce brassage culturel et

Café Bonaparte et surtout à Twins Jazz, un des établissements de jazz les plus réputés de la place sur U Street. Là-bas, elle se fait connaître pour l'émotion qu'elle fait passer à travers ses interprétations et la connexion immédiate qu'elle parvient à établir avec son public.

Lauréate du concours Couleurs talents de radio France internationale (Rfi) en 2012 et récompensée par un Tam-Tam d'OR (Victoires de la Musique Congolaise) en 2013, Syssi Mananga est une auteure compositeur-interprète, à la plume forte et à la voix envoûtante. Rentrée au Congo en 2011 pour se consacrer à la composition de sa propre musique, Syssi Mananga sort, deux ans plus tard, un album de 10 titres intitulé *Re-*

tour aux Sources qui lui vaut les éloges des critiques nationale et internationale. L'album est un véritable metling pot musical, avec des chansons en Lingala, lari, français, anglais et espagnol. Elle y aborde des thèmes forts comme la fierté de ses origines, l'absurdité de la guerre à travers les yeux d'un enfant soldat, le courage de se mobiliser pour la liberté, le respect de la nature ou encore l'amour et le pardon. *Retour aux Sources* est un brassage musical enchanteur aux couleurs de la rumba, du jazz, de la soul, du reggae et des rythmes traditionnels africains, délivré avec une voix puissante mais sensuelle, qui respire l'émotion véritable d'un cœur sensible. Dans cet album, elle a fait des featurings avec des artistes de renom comme Rico Amaj dans *Niekese* (septembre 2015) ; avec Dj Elvis dans *Makelele* en juin 2015 ; Emmanuel Jal, Juliani et Vanessa Mdee (2015) (stand for elephants campaign) dans *Tusimame* ; Kolbeat, Djox (2014) dans *JahFogo* ; et Gaelle Wondje en 2013) dans *Femme africaine* ; Tonton Ben et DJ Herman (2013) dans *Basango* ; et Nzete Oussama dans *Plus jamais ça* (2012) ; et enfin Yousoufa ; Passi ; Saintrick dans *Une Rose pour Mémoire* (2011). Syssi Mananga a déjà livré plusieurs concerts, parmi lesquels celui du Cross de la Femme à Abidjan, en Côte d'Ivoire (mars 2015) ; Forbes Africa Forum Gala (août 2013) à Brazzaville celui du Festival Panafricain de Musique (Fespam) en juillet 2013 à Brazzaville ; celui du Centre Wallonie Bruxelles à Kinshasa en République démocratique du Congo (Janvier 2013) ; celui du Basango Jazz Festival à Pointe-Noire en République du Congo (Décembre 2012) ; à l'ex Centre culturel français de Brazzaville en juin- septembre 2011 et mars 2012 ; Convaincue que la musique est aussi source d'épanouissement et un mode de thérapie, Syssi Mananga a aussi fondé en 2012 le Projet Artistes en Herbe, lequel vise à offrir des cours de musiques aux enfants vulnérables du Congo.

Bruno Okokana

CAN 2017

Le Nigeria surpris en Tanzanie, l'Égypte déroule au tchad

Groupe G

Preuve d'un nivellement continental, le Nigeria n'a pu faire mieux qu'un match nul en Tanzanie (0-0). Absents des trois dernières éditions, les Pharaons d'Égypte veulent retrouver la CAN. Et profitent du faux pas des Super Eagles en s'imposant 5-1 au Tchad

Tanzanie-Nigeria : 0-0

Tchad-Egypte : 1-5 (1-3)

Buts : Nadjim Haroun (38^e) pour le Tchad, Bassin Morsi (2^e, 25^e et 62^e), Mohamed Salah (40^e) et Kahraba (56^e) pour l'Égypte

Classement :

1) Égypte, 6 points, 2) Nigeria, 4 pts, 3) Tanzanie, 1 pt, 4) Tchad, 0 pt

Groupe H

service minimum pour le Ghana

au Rwanda, Maurice assure face au Mozambique Sans briller, le Ghana rapporte le gain du match de Kigali (1-0) grâce à un coup-franc de Wakaso dans les dernières minutes. Balayés par le Ghana lors de la première journée, les Dodos de l'Île Maurice se ressaisissent face aux Mambas du Mozambique

(1-0)

Rwanda-Ghana : 0-1 (0-0)

But : Mubarak Wakaso (88^e)

pour le Ghana

Maurice-Mozambique : 1-0 (0-0)

Buts : Fabien Pithia (48^e) pour

Maurice

Classement :

1) Ghana, 6 points, 2) Maurice,

3 pts, 3) Mozambique, 0 pt, 4)

Rwanda, 0 pt

Groupe F

Cap Vert et Maroc au top, Sao Tomé et Libye au tapis

3)Le Cap Vert et le Maroc poursuivent leur parcours sans faute en s'imposant à l'extérieur : en Libye pour les Requins bleus (2-1) et à Sao Tomé pour les Lions de l'Atlas (3-0).

4)Libye-Cap Vert : 1-2 (0-0)

5)Buts : non communiqué pour la Libye, De Graça (56^e) et Ryan

Mendes (90e+6) pour le Cap

Vert

6)Sao Tomé-Maroc : 0-3 (0-3)

7)Buts : Nordin Amrabat (34^e),

Youssef El Arabi (39^e) et Nabil

Dirar (42^e) pour le Maroc

8)Classement :

9)1) Maroc, 6 points, 2) Cap

Vert, 6 pts, 3) Libye, 0 pt, 4) Sao

Tomé, 0 pt.

Camille Delourme